



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

RÈGLES OFFICIELLES DE COMBAT

Édition 2026

Version 1.0

Officiellement approuvé par le conseil d'administration de la

Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Richard Alexander Suárez Vélez

Président

Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

www.worldsportshapkido.org

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS

pág. 1



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DU SPORT WFSH HAPKIDO

La **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** promeut le développement mondial du **Sport Hapkido** en tant que discipline d'arts martiaux moderne, sûre, bien structurée et inclusive, fondée sur les principes techniques, éducatifs et philosophiques du Hapkido traditionnel coréen.

Sport Hapkido préserve le patrimoine technique et les valeurs philosophiques du Hapkido traditionnel tout en adaptant son système de compétition aux normes sportives reconnues internationalement qui garantissent la sécurité des athlètes, l'équité compétitive et la cohérence arbitrale.

La WFSH s'engage à promouvoir l'excellence par l'éducation, la discipline, l'intégrité, le respect mutuel et la coopération internationale, offrant des chances égales aux athlètes, entraîneurs, arbitres, officiels et organisations membres à travers le monde.

MISSION

Développer, réguler et promouvoir **le Sport Hapkido** dans le monde entier à travers des compétitions officielles, des programmes éducatifs, le développement des arbitres et la coopération internationale, contribuant à la croissance durable du sport et au développement global de ses pratiquants.

VISION

Établir **le Sport Hapkido** comme une discipline d'arts martiaux reconnue internationalement, distinguée par son excellence sportive, son intégrité institutionnelle et sa contribution à l'éducation, au développement humain et à la coopération internationale.

VALEURS FONDAMENTALES

- Respect
- Intégrité
- Excellence
- Discipline
- Inclusion
- Fair-play
- Solidarité
- Responsabilité
- Développement humain
- Fair-play

Ces valeurs guideront la conduite de tous les athlètes, entraîneurs, arbitres, officiels, fédérations membres et organisations affiliées participant aux activités de la WFSH.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 2



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ENGAGEMENT ENVERS UN SPORT SÛR

La WFSH s'engage à offrir un environnement sportif sûr, respectueux et inclusif pour tous les participants.

Toutes les compétitions officielles doivent être menées conformément aux principes de protection des athlètes, de prévention des blessures, d'égalité, d'intégrité et de respect de la dignité humaine.

La WFSH promeut le bien-être physique, psychologique et moral de tous les participants en veillant à ce que chaque activité officielle soit menée selon les plus hauts standards de sécurité, d'équité et de respect.

ENGAGEMENT ENVERS LE FAIR-PLAY

La WFSH promeut les principes d'honnêteté, de transparence, de fair-play et de respect mutuel dans chaque compétition officielle.

La Fédération s'oppose fermement à toutes les formes de dopage, de discrimination, de violence, de manipulation de la compétition et de conduite antisportive, conformément aux principes d'éthique sportive reconnus internationalement.

Chaque athlète, entraîneur, arbitre et officiel est censé respecter ces principes et contribuer à préserver l'intégrité et la réputation de Sport Hapkido.

ENGAGEMENT INTERNATIONAL

La WFSH mène toutes ses activités conformément aux principes universels du sport, favorisant l'amitié entre les nations, la coopération internationale, les échanges culturels et la participation inclusive des athlètes de tous les pays.

La Fédération encourage le respect mutuel, la solidarité et la coexistence pacifique à travers le sport, contribuant au développement de relations plus solides entre ses organisations membres dans le monde entier.

PRÉAMBULE

La **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**, en tant qu'organisme international de gouvernance du **Sport Hapkido**, adopte par la présente ces **Règles Officielles de Combat** comme cadre réglementaire régissant toutes les compétitions officielles sanctionnées, organisées ou reconnues par la Fédération.

Ces règles visent à garantir la sécurité des athlètes, à établir des conditions compétitives équitables et équitables, à promouvoir le développement technique du Sport Hapkido et à garantir l'application cohérente des principes d'équité, de transparence et d'intégrité sportive.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 3



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Toutes les compétitions menées sous l'autorité de la WFSH sont régies par ces Règles Officielles de Combat. Tous les athlètes, entraîneurs, arbitres, officiels, fédérations membres, comités d'organisation et personnels accrédités doivent se conformer et appliquer les dispositions contenues dans le présent.

ENGAGEMENT ENVERS LES VALEURS DU SPORT

La Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) reconnaît le sport comme un instrument puissant d'éducation, de développement personnel, d'inclusion sociale et de promotion de la paix.

À travers toutes ses activités officielles, la WFSH s'engage à promouvoir les valeurs de respect, d'amitié, d'excellence, d'intégrité, de responsabilité et de solidarité, favorisant un environnement où chaque participant peut se développer à la fois en tant qu'athlète et individuellement.

Tous les athlètes, entraîneurs, arbitres, officiels, fédérations membres et organisations affiliées doivent se comporter conformément à ces principes, contribuant ainsi à l'image positive et au développement durable du Sport Hapkido dans le monde entier.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS

pág. 4



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

SECTION	PAGE
HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DU SPORT WFSH HAPKIDO	2
PRÉAMBULE	3
ENGAGEMENT ENVERS LES VALEURS DU SPORT	4
CHAPITRE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	7
CHAPITRE II – CATÉGORIES OFFICIELLES DE COMPÉTITION	8
CHAPITRE III – UNIFORME OFFICIEL ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	10
CHAPITRE IV – FORMAT DU COMBAT	15
CHAPITRE V – ZONE OFFICIELLE DE COMPÉTITION	17
CHAPITRE VI – TECHNIQUES AUTORISÉES ET ZONES DE CIBLE VALIDES	19
CHAPITRE VII – VALIDITÉ DES TECHNIQUES DE NOTATION	22
CHAPITRE VIII – RÈGLEMENTS DU TEMPS DE COMBAT	24
CHAPITRE IX – SYSTÈME DE NOTATION	27
CHAPITRE X – FAUTES ET PÉNALITÉS	30
CHAPITRE XI – ENTRAÎNEURS ET ZONE DES ENTRAÎNEURS	33
CHAPITRE XII – CRITIQUE VIDÉO	35
CHAPITRE XIII – MÉTHODES OFFICIELLES DE VICTOIRE	37
CHAPITRE XIV – SYSTÈME D'ARBITRAGE	38
CHAPITRE XV – ORDRES OFFICIELS DE L'ARBITRE	41
CHAPITRE XVI – DISPOSITIONS FINALES	42
ANNEXE 1 – DIVISIONS DE POIDS OFFICIELLES	44
ANNEXE 2 – SIGNAUX OFFICIELS DES ARBITRES DE LA WFSH	45

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

SECTION	PAGE
ANNEXE 2B – SIGNAUX OFFICIELS DU JUGE DE COIN	47
ANNEXE 3 – ZONE OFFICIELLE DE COMPÉTITION	51
ANNEXE 4 – PROCÉDURE OFFICIELLE DE CONTRÔLE VIDÉO	52
ANNEXE 5 – GLOSSAIRE OFFICIEL DE LA FDM	55
ANNEXE 6 – UNIFORME OFFICIEL DE L'ARBITRE WFSH	59
ANNEXE 7 – ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DE COMBAT OFFICIEL DE LA WFSH	60
APPROBATION OFFICIELLE	61

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 6



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Objectif

Ces Règles Officielles de Combat établissent les règlements techniques, sportifs, arbitraux et disciplinaires régissant toutes les compétitions officielles sanctionnées, organisées ou reconnues par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 2. Champ d'application

Ces règles sont obligatoires pour toutes les compétitions nationales, continentales et internationales sanctionnées, organisées ou reconnues par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 3. Autorité de régulation

La Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) est la seule autorité responsable de l'interprétation officielle, de l'amendement, de la révision et de l'application des présentes Règles Officielles de Combat.

Article 4. Principes fondamentaux

Toutes les compétitions officielles de la WFSH doivent être menées conformément aux principes fondamentaux suivants :

- a) Sécurité des athlètes.
- b) Égalité des chances compétitives.
- c) Fair-play.
- d) Respect mutuel.
- e) Intégrité sportive.
- f) Transparence arbitrale.
- g) Développement technique du Sport Hapkido.

Article 5. Langue officielle

La langue officielle de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) doit être l'anglais.

La WFSH peut publier des versions officielles de ces règles dans d'autres langues afin de faciliter leur mise en œuvre à l'international.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 6. Interprétation officielle

L'interprétation officielle de ces Règles relève exclusivement de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH), agissant par l'intermédiaire de sa Commission Technique Mondiale et de la Direction Mondiale de l'Arbitrage.

Article 7. Cas imprévus

Toute question non expressément prévue dans ces Règles sera décidée par la Commission technique mondiale et la Direction mondiale de l'arbitrage de la WFSH.

Toutes les décisions seront fondées sur les principes de sécurité des athlètes, d'équité, d'esprit sportif et du développement technique de Sport Hapkido.

Article 8. Application uniforme

Toutes les fédérations membres, associations nationales, clubs affiliés, arbitres, entraîneurs et compétiteurs doivent appliquer et interpréter ces Règles de manière cohérente et uniforme.

Article 9. Protection des participants

La sécurité, la santé et l'intégrité physique de tous les participants seront la priorité absolue dans chaque compétition officielle de la WFSH.

Article 10. Entrée en vigueur

Ces Règles Officielles de Combat entreront en vigueur à la date de leur approbation officielle par le Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) et resteront valables tout au long du cycle réglementaire applicable.

CHAPITRE II

CATÉGORIES OFFICIELLES DE COMPÉTITION

Article 11. Catégories officielles de compétition

Les compétitions officielles de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) doivent être organisées conformément aux catégories de compétition établies dans ces Règles Officielles de Combat.

Les catégories officielles de la compétition seront organisées selon :

- a) L'âge.
- b) Note.
- c) Le genre.
- d) Division de poids.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 8



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 12. Catégories d'âge

Les catégories d'âge officielles seront les suivantes :

- a) **Junior** : 12 ans à 14 ans et 364 jours.
- b) **Jeunesse** : 15 à 17 ans et 364 jours.
- c) **Adulte Open** : 18 ans et plus.
- d) **Senior** : 40 ans et plus.

L'âge officiel du concurrent est déterminé au jour du premier jour de la compétition.

Article 13. Catégorie Adulte Ouverte

La catégorie Adulte Ouverte est ouverte à tous les concurrents âgés de dix-huit (18) ans ou plus.

Aucune limite d'âge maximale ne s'applique à cette catégorie.

Article 14. Catégorie Senior

La catégorie Senior est réservée aux concurrents âgés de quarante (40) ans ou plus.

Les compétiteurs seniors peuvent également participer à la catégorie Adulte Open, à condition de satisfaire à toutes les exigences applicables de la compétition.

Article 15. Catégories de niveaux

Les catégories officielles de niveaux seront :

- a) Division débutant.
- b) Division avancée.

Article 16. Division Débutant

La division Débutant comprend les grades de ceinture suivants :

- a) Ceinture blanche.
- b) Ceinture Jaune.
- c) Ceinture orange.

Article 17. Division Avancée

La division avancée comprend les grades de ceinture suivants :

- a) Ceinture verte.
- b) Ceinture bleue.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- c) Ceinture violette.
- d) Ceinture rouge.
- e) Ceinture marron.
- f) Ceinture noire.

Article 18. Catégories de genre

Les compétitions officielles doivent se dérouler dans les catégories de sexe suivantes :

- a) Homme.
- b) Féminine.

La WFSH peut autoriser des catégories de compétition supplémentaires chaque fois que des conditions sportives, techniques ou organisationnelles l'exigent.

Article 19. Divisions de poids

Les divisions de poids officielles seront celles établies à l'**Annexe 1** de ces Règles Officielles de Combat.

Article 20. Conditions d'éligibilité

Tous les concurrents doivent se conformer aux exigences techniques, administratives et médicales établies par la WFSH et par le Comité d'organisation de la compétition respective.

Article 21. Vérification officielle

Le Comité Organisateur a l'autorité de vérifier l'âge, l'identité, le grade, le sexe et la catégorie de compétition enregistrée de tout concurrent avant ou pendant la compétition.

La soumission d'informations fausses ou trompeuses peut entraîner une disqualification immédiate et toute sanction disciplinaire applicable en vertu de ces Règles officielles de combat.

CHAPITRE III

UNIFORME OFFICIEL ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Article 22. Principe général

Tous les concurrents doivent porter l'uniforme officiel de compétition et l'équipement de protection approuvés par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

L'utilisation appropriée de l'uniforme officiel et de l'équipement de protection doit garantir la sécurité des athlètes, des conditions de compétition égales et une identification appropriée de tous les compétiteurs.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 23. Uniforme officiel de compétition

L'uniforme officiel de compétition doit se composer de :

- a) Veste officielle de Hapkido.
- b) Pantalon officiel de Hapkido.
- c) Ceinture officielle correspondant au rang du concurrent.

L'uniforme doit être propre, en bon état et correctement ajusté tout au long du combat.

Article 24. Conception et identification officielles de l'uniforme

L'uniforme officiel de compétition de la Fédération Mondiale de Sport Hapkido (WFSH) doit être noir et doit respecter les spécifications techniques établies dans ces Règles Officielles de Combat.

Tous les concurrents doivent porter l'uniforme officiel approuvé par la WFSH ou par le Comité d'Organisation.

L'uniforme officiel ne doit afficher que les marques d'identification officielles suivantes :

a) Logo officiel de la WFSH

- Emplacement : Poitrine gauche.
- Dimensions officielles : **8 cm × 8 cm**.

b) Logo officiel de la Fédération nationale

- Emplacement : Poitrine droite.
- Dimensions officielles : **8 cm × 8 cm**.

c) Drapeau national

- Emplacement : Côté extérieur du bras supérieur gauche.
- Dimensions officielles : **8 cm × 6 cm**.

d) Code officiel du pays

- Emplacement : Bas du dos de la veste, conformément au design officiel du WFSH.
- Le code international international officiel de trois lettres doit être utilisé (par exemple COL, USA, FRA, JPN).
- Hauteur de la lettre : **10 cm**.
- Couleur de la lettre : **Blanc**.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

La publicité commerciale, les messages politiques ou religieux, le contenu offensant ou tout autre marquage non autorisé ne seront pas autorisés sauf approbation expresse de la WFSH ou du Comité d'Organisation.

La Commission technique mondiale peut autoriser des designs spéciaux d'uniformes pour les Championnats du monde, les championnats continentaux, les coupes du monde, les jeux multisports ou d'autres événements internationaux officiels.

**WFSH**
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO

WFSH OFFICIAL COMPETITION UNIFORM

ARTICLE 24 – OFFICIAL SPECIFICATIONS

2 OFFICIAL LOGO OF THE NATIONAL FEDERATION
Location: Right chest
Size: 8 cm x 8 cm



1 OFFICIAL WFSH LOGO
Location: Left chest
Size: 8 cm x 8 cm

3 OFFICIAL COUNTRY FLAG
Location: Outer side of the left upper arm
Size: 8 cm x 6 cm



1 OFFICIAL WFSH LOGO
Location: Left chest
Size: 8 cm x 8 cm

2 OFFICIAL LOGO OF THE NATIONAL FEDERATION
Location: Right chest
Size: 8 cm x 8 cm

3 OFFICIAL COUNTRY FLAG
Location: Outer side of the left upper arm
Size: 8 cm x 6 cm

4 OFFICIAL COUNTRY CODE (ISO 3166-1 ALPHA-3)
Location: Lower back of the jacket
Letter height: 10 cm
Color: White

GENERAL PROVISIONS
The use of commercial advertising, political, religious, offensive messages, or any other marking not authorized by the WFSH or the Organizing Committee is strictly prohibited.

The World Technical Commission may authorize special designs for World Championships, Multisport Games, World Cups, or any other official international events.

Article 25. Identification des concurrents

Pour l'identification pendant la compétition :

- Un concurrent doit porter une **ceinture rouge** et un **casque rouge**.
- Le concurrent adverse doit porter une **ceinture bleue** et un **casque bleu**.

Ces couleurs doivent permettre une identification claire par l'équipe d'arbitrage, la table technique et tout système officiel de notation électronique, le cas échéant.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 26. Équipement de protection obligatoire

Tous les concurrents doivent porter l'équipement de protection obligatoire suivant :

- a) Casque de protection.
- b) Protège-dents.
- c) Gants de compétition.
- d) Protège-aîne.
- e) Protège-pied et de pied.
- f) Protège-tibias.
- g) Protège-bras.
- h) Protège-poitrine.

L'utilisation d'un **masque facial** sera optionnelle.

Article 27. Protège-poitrine

Le protège-poitrine doit couvrir adéquatement la zone officielle de score et offrir un niveau de protection approprié au compétitif.

Article 28. Protège-dents

L'utilisation d'un protège-dents sera obligatoire pour tous les concurrents.

Tout concurrent ne portant pas de protège-dents ne sera pas autorisé à participer tant que cette exigence n'a pas été remplie.

Article 29. Protège-aîne

Le protège-aîne sera obligatoire pour tous les concurrents.

Il doit être porté sous l'uniforme de compétition.

Article 30. Gants de compétition

Les gants de compétition doivent être approuvés par la WFSH ou par le Comité d'Organisation.

Ils doivent permettre l'exécution sécurisée des techniques de frappe, de serrage et de projection.

Article 31. Casque de protection

Le casque de protection doit assurer une protection adéquate de la tête tout en permettant une identification claire du concurrent à travers les couleurs officielles de la compétition.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 13



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 32. Inspection des équipements

Avant le début de chaque combat, l'équipe d'arbitrage peut inspecter l'uniforme et l'équipement de protection des compétiteurs afin de vérifier la conformité avec ces Règles Officielles de Combat.

Article 33. Équipement non autorisé

L'utilisation de tout équipement qui peut :

- a) Offrir un avantage concurrentiel injuste.
 - b) Représenter un risque pour l'adversaire.
 - c) Interférer avec la conduite normale du combat.
- sera interdit.

Article 34. Objets personnels

Pendant la compétition, les concurrents ne doivent pas porter :

- a) Montres.
- b) Des colliers.
- c) Des bagues.
- d) Boucles d'oreilles.
- e) Bracelets.
- f) Objets métalliques.
- g) Tout autre objet pouvant mettre en danger la sécurité d'un participant.

Article 35. Responsabilité des concurrents

Chaque concurrent et son entraîneur sont responsables de s'assurer que l'uniforme officiel et l'équipement de protection respectent pleinement ces Règles Officielles de Combat.

Article 36. Non-conformité

Le non-respect des dispositions du présent chapitre peut empêcher un concurrent de participer tant que la lacune n'a pas été corrigée et, le cas échéant, peut entraîner les sanctions prévues dans ces Règles officielles de combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE IV

COMBAT FORMAT

Article 37. Définition d'un combat

Un combat est le concours sportif entre deux compétiteurs organisé conformément aux dispositions techniques, arbitrales et disciplinaires établies par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 38. Objectif du combat

L'objectif du combat est de remporter la victoire par l'une des méthodes officielles reconnues par ces Règles Officielles de Combat.

Article 39. Système de compétition

Les compétitions officielles peuvent se dérouler selon un système à élimination directe, élimination par repêchage, tournoi à la ronde, système de poule ou tout autre format de compétition approuvé par la WFSH et le Comité Organisateur.

Article 40. Durée des combats d'élimination

Les combats d'élimination consisteront en :

Deux (2) rounds d'une (1) minute et trente (30) secondes chacun.

Article 41. Durée des combats finaux

Les combats finaux consisteront en :

Deux (2) tours de deux (2) minutes chacun.

Article 42. Période de repos

Une période de repos de trente (30) secondes est prévue entre les manches.

Pendant cet intervalle, les concurrents peuvent recevoir des instructions techniques de leurs entraîneurs respectifs.

Article 43. Début du combat

Le combat ne doit commencer que sur ordre de l'arbitre central selon la commande officielle :

START (Shi Jak).

Article 44. Fin du combat

Un combat se termine lorsque :

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- a) Le temps réglementaire expire.
- b) La victoire est attribuée par la supériorité technique.
- c) La victoire est attribuée par KO (KO).
- d) Un concurrent se retire volontairement.
- e) Un concurrent est disqualifié.
- f) Une décision médicale empêche un concurrent de poursuivre.
- g) Toute autre méthode officielle de victoire reconnue par ces Règles officielles de combat s'applique.

Article 45. Match nul

Si les deux concurrents ont le même score à la fin du temps réglementaire, la **procédure du Point d'Or** sera appliquée.

Article 46. Point d'Or

Le Point d'Or consiste en un tour de départage supplémentaire.

La durée du Golden Point sera égale à celle du dernier tour réglementaire.

Pour les combats d'élimination, le Golden Point dure une (1) minute et trente (30) secondes.

Pour les combats finaux, le Golden Point durera deux (2) minutes.

Article 47. Victoire pendant le Golden Point

Lors du Golden Point, le concurrent qui marque le premier point valide conformément à ces Règles Officielles de Combat est déclaré vainqueur.

Le combat se termine également immédiatement, et la victoire est attribuée à un concurrent si l'adversaire :

- a) Est disqualifié pour avoir commis une faute grave.
- b) Accumule le nombre de sanctions entraînant la disqualification, conformément aux présentes Règles officielles de combat.
- c) Ne peut pas poursuivre le combat en raison d'une décision médicale.
- d) Se retire volontairement du combat.
- e) Est déclaré K.-O. (KO).

La décision officielle sera annoncée par l'arbitre central.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 48. Interruptions

L'arbitre central peut suspendre temporairement le combat lorsque cela est nécessaire pour :

- a) Appliquer une pénalité.
- b) Administrer un décompte de protection.
- c) Demande d'assistance médicale.
- d) Inspecter l'équipement des concurrents.
- e) Effectuer une revue vidéo officielle.
- f) Assurer la sécurité de tous les participants.

Article 49. Autorité de l'arbitre central

Pendant le combat, l'arbitre central aura l'autorité complète pour contrôler le combat, faire respecter ces règles officielles de combat et prendre toutes les décisions nécessaires pour garantir le bon déroulement de la compétition.

CHAPITRE V

ZONE OFFICIELLE DE COMPÉTITION

Article 50. Zone officielle de compétition

Toutes les compétitions officielles de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) se déroulent dans une zone de compétition officielle conçue pour garantir la sécurité des athlètes et faciliter la performance efficace de l'équipe d'arbitrage.

Article 51. Composition de la zone de compétition

La zone officielle de compétition doit se composer de :

- a) Zone de compétition.
- b) Zone de sécurité.
- c) Zone des entraîneurs.
- d) Zone des arbitres.
- e) Tableau technique.
- f) Zone du directeur des arbitres.

Article 52. Zone de compétition

La zone de compétition doit mesurer huit (8) mètres sur huit (8) mètres.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Ce sera la surface officielle sur laquelle toutes les actions techniques et sportives du combat se dérouleront.

Article 53. Zone de sécurité

Une zone de sécurité d'une largeur minimale de deux (2) mètres doit entourer la zone de compétition de tous côtés.

La zone de sécurité est conçue pour protéger les concurrents lors des mouvements, des balayages, des projections et des sorties de la zone de compétition.

Article 54. Surface totale recommandée

Les dimensions totales recommandées de la zone de compétition doivent être de douze (12) mètres par douze (12) mètres, incluant à la fois la zone de compétition et la zone de sécurité environnante.

Article 55. Surface de compétition

Les compétitions officielles se déroulent sur tatami ou sur une autre surface approuvée par la WFSH.

La surface doit être uniforme, antidérapante et adaptée à l'exécution en toute sécurité des techniques de frappe, de balayage, de projection et de chute.

Article 56. Délimitation

La zone de compétition doit être clairement distinguée de la zone de sécurité par des couleurs différentes, des marquages de limites ou tout autre système approuvé par le Comité Organisateur.

Article 57. Positions des concurrents

Les concurrents doivent occuper leur position de départ désignée selon les directives de l'arbitre central et conformément à la disposition officielle de la compétition.

Article 58. Postes des entraîneurs

Chaque entraîneur doit être placé de part et d'autre de la zone de compétition.

Le poste d'entraîneur désigné doit être situé au centre de chaque équipe, en dehors de la zone de compétition.

Les entraîneurs doivent rester dans leur zone désignée tout au long du combat.

Article 59. Positions des juges d'angle

Lorsque deux (2) juges de coin sont nommés, ils doivent être placés de chaque côté de la zone de compétition, avec une vue dégagée sur le combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 18



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Lorsque quatre (4) juges d'angle sont nommés, ils doivent être disposés autour de la zone de compétition conformément aux directives officielles établies par la Direction des arbitres de la WFSH.

Article 60. Table technique

La table technique doit être placée directement devant la zone de compétition.

Elle doit se composer d'au moins :

- a) Juge de table technique.
- b) Garde-temps.
- c) Marqueur.
- d) Opérateur du système de notation électronique, lorsque cela est applicable.

Article 61. Directeur des arbitres

Le directeur arbitre doit être positionné de manière à garder une vue claire de l'ensemble de la zone de compétition et à superviser efficacement la performance de l'équipe arbitre.

Article 62. Station de critique vidéo

Lorsqu'un système officiel de revue vidéo est en service, la station de revue vidéo doit être située à côté de la table technique ou dans un autre endroit offrant un accès immédiat aux images officielles de la compétition.

Article 63. Ajustements

La WFSH peut autoriser des ajustements raisonnables à la disposition de la zone de compétition chaque fois que les caractéristiques du site sportif l'exigent, à condition que ces ajustements ne compromettent pas la sécurité des athlètes, l'impartialité de l'arbitrage ou la bonne application des présentes Règles officielles de combat.

CHAPITRE VI

TECHNIQUES AUTORISÉES ET ZONES DE CIBLE VALIDES

Article 64. Techniques autorisées

Pendant un combat, les concurrents ne peuvent exécuter que les techniques expressément autorisées par ces Règles Officielles de Combat.

Les techniques autorisées sont classées comme suit :

- a) Techniques de la main sur le torse.
- b) Techniques de coup de pied à la tête et au torse.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

c) Des balayages.

d) Projections.

Article 65. Techniques manuelles

Les techniques de frappe sont autorisées exclusivement dans les zones de pointage valides du torse établies dans ces Règles Officielles de Combat.

Toutes les techniques à la main doivent être exécutées avec un contrôle technique approprié, une précision et un respect total de l'intégrité physique de l'adversaire.

Les techniques de frappe visant la tête, le visage, le cou ou toute autre zone ciblée non autorisée sont strictement interdites et seront sanctionnées conformément aux présentes règles officielles de combat.

Article 66. Techniques de coup de pied

Les techniques de coup de pied dirigées vers les zones de score valides établies dans ces Règles Officielles de Combat seront autorisées.

Les coups de pied peuvent être effectués directement ou en tournant.

Article 67. Balayages

Les balayages sont des techniques destinées à déséquilibrer l'adversaire grâce à une action technique contrôlée exécutée sur la zone officielle cible du balayage de la jambe.

Pour qu'un balayage soit considéré comme valide, il doit forcer l'adversaire à toucher la zone de compétition avec n'importe quelle partie du corps autre que la plante des pieds.

Article 68. Projections

Les projections incluent toutes les actions techniques destinées à projeter l'adversaire sur la zone de compétition.

Les techniques suivantes sont reconnues comme techniques officielles de lancer :

a) Projections standards.

b) Lancer de moisson.

c) Projections de sacrifice.

d) Lancers de catapulte.

Pour qu'un lancer soit considéré comme valide, le dos de l'adversaire doit clairement toucher la zone de compétition.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 20



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 69. Projections de la moisson

Les reaping throws sont considérés comme une technique officielle de lancer et doivent être évalués selon les mêmes critères techniques et de score établis pour les lancers.

Article 70. Projections de sacrifice et projections de catapulte

Les projections de sacrifice et les projections de catapulte sont considérées comme des techniques de lancer officielles et doivent être évaluées selon les mêmes critères techniques et de score établis pour les projections.

Article 71. Zones cibles valides

Les zones de notation valides sont :

- a) Tête.
- b) Torse.
- c) Zone postérieure du tendon d'Achille (PAZ).

Article 72. Zone cible de tête valide

La zone de cible valide de la tête doit inclure l'ensemble des parties avant et latérale de la tête protégées par le casque officiel de compétition.

L'arrière de la tête (région occipitale) ne doit pas être considéré comme une zone valide pour le score.

Article 73. Zone cible valide du torse

La zone cible valide du torse doit comprendre les parties avant et latérale du tronc situées au-dessus de la taille et sous la ligne des épaules.

Article 74. Zone de balayage valide

Les balayages ne peuvent être effectués que jusqu'à la **zone postérieure d'Achille (PAZ)** située sur la face postérieure de la jambe inférieure de l'adversaire.

La zone d'Achille postérieure (PAZ) comprend la zone anatomique s'étendant du talon jusqu'à une hauteur maximale d'environ quinze (15) centimètres, suivant le cours du tendon d'Achille le long de la face postérieure de la jambe inférieure.

Il est strictement interdit d'effectuer des balayages, des blocages, des frappes ou toute autre action technique au-dessus de la zone d'Achille postérieure (PAZ), ou de diriger toute technique vers l'articulation du genou, la région poplitée (arrière du genou) ou toute autre structure articulaire susceptible de blessure.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Tout contact en dehors de la zone d'Achille postérieur (PAZ) constitue une faute technique et est sanctionné conformément aux présentes règles officielles de combat.

**WFSH**
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO

VALID SWEEP TARGET AREA

ARTICLE 74 OF THE WFSH REGULATIONS

ARTICLE 74

Sweeps may be executed only on the **POSTERIOR ACHILLES ZONE** (back of the lower leg) of the opponent.

PROHIBITED AREAS

- Knee joint
- Popliteal area (back of the knee)
- Any area 15 cm or more above the heel
- Any joint or structure susceptible to cause injury

VALID SWEEP TARGET AREA

- ONLY in the **POSTERIOR ACHILLES ZONE**
- From the heel up to a maximum height of 15 cm.

IMPORTANT

Compliance with these provisions is mandatory to ensure the safety and integrity of all participants.



POSTERIOR ACHILLES ZONE
Official target area authorized for sweeps.

ANATOMICAL REFERENCE

- PROHIBITED AREA**
Knee joint
- PROHIBITED AREA**
Popliteal area (back of the knee)
- PROHIBITED AREA**
Any area 15 cm or more above the heel
- VALID AREA (POSTERIOR ACHILLES ZONE)**
From the heel up to a maximum height of 15 cm

**NOTE:** Any action performed outside the valid target area shall be considered a foul and will be penalized in accordance with these regulations.

Article 75. Principe de sécurité

Toutes les techniques doivent être exécutées avec un contrôle approprié et un respect total de l'intégrité physique de l'adversaire.

Toute technique ou action dangereuse réalisée avec un mépris imprudent pour la sécurité de l'adversaire ou avec l'intention évidente de causer une blessure sera sanctionnée conformément à ces Règles Officielles de Combat.

CHAPITRE VII

CRITÈRES DE VALIDITÉ POUR LES TECHNIQUES DE NOTATION

Article 76. Critères généraux de validité

Pour qu'une technique soit considérée comme valide et éligible à la notation, elle doit répondre à toutes les exigences suivantes :

a) Être exécuté contre une zone de score valide.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- b) Être exécuté avec un contrôle technique approprié.
- c) Être exécuté avec une intention offensive claire.
- d) Démontrer une efficacité technique suffisante.
- e) Ne pas être précédé, accompagné ou suivi d'une quelconque violation des ces Règles Officielles de Combat.

Article 77. Principe d'efficacité

Seules les actions techniques produisant un effet sportif clair et reconnaissable peuvent être attribuées à des points.

Aucun point ne doit être attribué pour des techniques exécutées sans contrôle technique, sans intention offensive ou résultant uniquement d'un contact superficiel.

Article 78. Validité des techniques manuelles

Les techniques de coup de poing sont considérées comme valides lorsqu'elles :

- a) Sont exécutés contre une zone valide pour le torse à noter.
- b) Établir un contact clair, visible et efficace.
- c) Sont réalisés avec un contrôle technique approprié.
- d) Se conformer à toutes les dispositions établies dans ces Règles officielles de combat.

Les techniques de frappe visant la tête, le visage, le cou ou toute autre zone ciblée non autorisée ne seront pas considérées comme valides et seront sanctionnées conformément aux présentes Règles Officielles de Combat.

Article 79. Validité des techniques de coup de pied

Les techniques de coup de pied sont considérées comme valides lorsqu'elles :

- a) Sont exécutés contre une zone de score valide (tête ou torse).
- b) Établir un contact clair, visible et efficace.
- c) Sont réalisés avec un contrôle technique approprié.
- d) Se conformer à toutes les dispositions établies dans ces Règles officielles de combat.

Article 80. Validité des Sweeps

Pour qu'un balayage soit considéré comme valide, il doit :

- a) Être exécuté exclusivement dans la zone d'Achille postérieure (PAZ).

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- b) Être le résultat d'une action technique claire et contrôlée.
- c) Faire toucher l'adversaire dans la zone de compétition avec n'importe quelle partie du corps autre que la plante des pieds.
- d) Se conformer pleinement aux dispositions de sécurité établies dans ces Règles officielles de combat.

Article 81. Validité des projections

Pour qu'un lancer soit considéré comme valide, il doit :

- a) Être le résultat d'une action technique claire et contrôlée.
- b) Faire entrer le dos de l'adversaire en contact direct avec la zone de compétition.
- c) Se conformer à toutes les dispositions de sécurité établies dans ces Règles officielles de combat.

Les dispositions de cet article s'appliquent également aux lancers de moisson, aux lancers de sacrifice et aux lancers de catapulte.

Article 82. Chutes accidentelles

Aucun point ne sera attribué lorsqu'un concurrent chute à la suite de :

- a) Perte d'équilibre.
- b) Trébuchement accidentel.
- c) Mouvement non causé par une action technique clairement identifiable de l'adversaire.
- d) Toute autre situation dans laquelle aucune technique de notation valide ne peut être clairement identifiée.

Article 83. Le doute raisonnable

Chaque fois qu'il existe un doute raisonnable quant à l'efficacité ou à la validité d'une action technique, l'équipe arbitre s'abstient d'attribuer des points.

Article 84. Sécurité dans l'exécution technique

Toutes les techniques doivent être exécutées avec un contrôle approprié et un respect total de l'intégrité physique de l'adversaire.

Toute action dangereuse, imprudente ou intentionnellement nuisible sera sanctionnée conformément aux présentes Règles officielles de combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE VIII

RÈGLEMENTS DU TEMPS DE COMBAT

Article 85. Principe général

Les délais établis dans ce chapitre visent à garantir la bonne conduite du combat, à protéger la sécurité des compétiteurs et à garantir la bonne application de ces Règles Officielles de Combat.

Article 86. Temps de Clinch et Interdiction de Frapper

Lorsque les concurrents sont engagés dans un clinch, ils disposent d'un maximum de dix (10) secondes pour exécuter une technique autorisée.

Pendant cette période, les concurrents ne peuvent exécuter que des actions techniques autorisées, incluant les projections, balayages, lancers de moisson, lancers sacrifices et lancers de catapulte.

Pendant le temps officiel de clinch, il est strictement interdit d'exécuter toute technique de frappe avec les mains, les bras, les jambes ou les pieds.

Le but exclusif de la période de clinch sera l'exécution de techniques de contrôle, de déséquilibre, de balayage ou de lancer.

Toute technique de frappe exécutée pendant le temps officiel de clinch constitue une faute et est sanctionnée conformément à ces Règles Officielles de Combat.

Si aucune action technique efficace n'est exécutée dans la période de dix (10) secondes, l'arbitre central doit séparer les compétiteurs en utilisant la commande officielle :

STOP (Kalyo)

Le combat doit alors reprendre immédiatement.

Article 87. Compte de Protection

Un Comptage de Protection sera administré chaque fois qu'un concurrent est temporairement incapable de poursuivre le combat immédiatement en raison d'une technique de score valide.

Article 88. Procédure de comptage de protection

Dans de telles circonstances, l'arbitre central doit :

- Arrêter le combat.
- Ordonner à l'adversaire de se déplacer en position neutre.
- Commencer un compte visible et audible allant jusqu'à dix (10) secondes.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

d) Évaluer l'état physique et mental du concurrent concerné.

Article 89. Reprise après le Compte de Protection

Le combat peut reprendre lorsque l'arbitre central détermine que le concurrent est apte à continuer.

Si le concurrent ne peut pas continuer avant la fin du compte de dix (10) secondes, la victoire par KO (KO) est déclarée.

Article 90. Temps médical

Chaque fois qu'un concurrent est blessé ou nécessite des soins médicaux, l'arbitre du centre peut suspendre le combat et demander l'intervention du personnel médical officiel.

L'équipe médicale officielle dispose d'un maximum d'une (1) minute pour examiner et assister le concurrent.

Article 91. Décision médicale

À la fin du temps médical officiel, le médecin officiel détermine si le concurrent :

- a) Est apte à poursuivre le combat.
- b) Est inapte à poursuivre le combat.

La décision médicale sera définitive et ne fera pas l'objet d'appel.

Article 92. Prolongation du temps médical

Dans des circonstances exceptionnelles impliquant une commotion cérébrale suspectée, des blessures articulaires, des fractures, une perte de conscience ou toute autre condition pouvant compromettre l'intégrité physique du concurrent, le médecin officiel peut se voir accorder le temps supplémentaire strictement nécessaire pour réaliser l'évaluation médicale.

Article 93. Saignement

Chaque fois qu'un concurrent présente des saignements visibles, l'arbitre central suspend le combat afin de permettre au personnel médical officiel de fournir un traitement approprié.

Article 94. Temps d'ajustement de l'équipement

Lorsqu'un combat est interrompu pour l'ajustement, le remplacement ou la correction d'un équipement de protection, l'arbitre central peut accorder un maximum de trente (30) secondes pour les ajustements nécessaires.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 26



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 95. Mauvais usage des interruptions du temps

Toute tentative d'abuser d'une interruption autorisée dans le but d'éviter le combat, d'obtenir un avantage déloyal ou de retarder délibérément la compétition constitue une faute et sera sanctionnée conformément aux présentes Règles officielles de combat.

Article 96. Priorité de sécurité

La sécurité et l'intégrité physique des concurrents priseront toujours sur toute considération sportive ou compétitive.

L'arbitre du centre et le médecin officiel peuvent interrompre le combat à tout moment dès qu'ils estiment que la sécurité d'un concurrent est en danger.

CHAPITRE IX

SYSTÈME DE SCORE

Article 97. Principe général de la notation

Des points ne seront attribués que pour des techniques valides exécutées conformément aux présentes Règles Officielles de Combat.

Tous les points correspondent à une action technique efficace réalisée contre une zone de score valide.

Article 98. Techniques à un (1) point

Un (1) point sera attribué pour :

- a) Un coup de poing valide au torse.
- b) Un coup de pied direct valide au torse.

Article 99. Techniques à deux (2) points

Deux (2) points seront attribués pour :

- a) Un coup de pied direct valide à la tête.
- b) Un coup de pied tournant valide au torse.

Article 100. Techniques à trois (3) points

Trois (3) points seront attribués pour :

- a) Un coup de pied tournant valide à la tête.
- b) Un balayage valide.
- c) Un lancer valide.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WSA
WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

d) Un Lancer de Moisson valide.

e) Un lancer de sacrifice ou un lancer de catapulte valide.

Article 101. Score pour les balayages

Pour qu'un balayage obtienne des points, il doit respecter toutes les exigences établies dans ces Règles Officielles de Combat.

Le sweep marque lorsqu'il fait toucher l'adversaire dans la zone de compétition avec une partie du corps autre que la plante des pieds.

Valeur du score :

Trois (3) points.

Article 102. Score pour les lancers

Pour qu'un lancer obtienne des points, il doit respecter toutes les exigences établies dans ces Règles Officielles de Combat.

Le dos de l'adversaire doit établir un contact clair avec la zone de compétition.

Valeur du score :

Trois (3) points.

Les dispositions de cet article s'appliquent également aux lancers de moisson, aux lancers de sacrifice et aux lancers de catapulte.

Article 103. Knockdown

Chaque fois qu'une technique de score valide entraîne un Knockdown, l'arbitre central administre le Compte de Protection correspondant.

En plus des points attribués pour la technique valide, le compétiteur ayant causé le Knockdown recevra un (1) point bonus supplémentaire.

Article 104. Accumulation des points

Tous les points marqués pendant le combat seront cumulés.

Le résultat final sera déterminé par le nombre total de points valides attribués à chaque concurrent.

Article 105. Annulation des points

Aucun point ne sera attribué lorsque :

a) La technique est exécutée contre une zone cible invalide.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- b) La technique résulte d'une violation de ces Règles Officielles de Combat.
- c) La technique manque de contrôle technique suffisant.
- d) La technique ne produit pas d'effet sportif reconnaissable.
- e) Il existe un doute raisonnable quant à la validité de l'action.

Article 106. Validité de la partition

Un score ne sera considéré comme officiel que lorsqu'il est reconnu conformément au système d'arbitrage WFSH établi dans ces Règles Officielles de Combat.

Article 107. Supériorité technique

Le combat se termine immédiatement dès qu'un concurrent obtient une avance de douze (12) points.

Dans ce cas, le concurrent disposant de l'avantage de douze points sera déclaré vainqueur par **Supériorité Technique**.

TABLEAU OFFICIEL DES SCORES DE LA WFSH

TECHNIQUE	PARTITION
Un coup de poing valide au torse	1 point
Coup de pied direct valide au torse	1 point
Coup de pied direct valide à la tête	2 points
Coup de pied pivotant valide au torse	2 points
Coup de pied tournant valide à la tête	3 points
Balayage valide	3 points
Lancer valide	3 points
Lancer de Moisson Valide	3 points
Lancer de sacrifice valide	3 points
Lancer de catapulte valide	3 points
Knockdown résultant d'une technique valide	+1 Point de bonus

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

SUPÉRIORITÉ TECHNIQUE

ÉTAT	RÉSULTAT
Avance de douze (12) points	Victoire par supériorité technique

POINT D'OR

ÉTAT	RÉSULTAT
Nulité à la fin du temps réglementaire	Point d'Or
Premier score valide	Victoire immédiate

KO (KO)

ÉTAT	RÉSULTAT
Compétiteur incapable de continuer avant le décompte de dix (10) secondes	Victoire par KO (KO)

NOTE OFFICIELLE

Les scores ne seront considérés comme valides que lorsque l'action technique respecte toutes les exigences établies dans les **règles officielles de combat de la WFSH** et est reconnue conformément au système officiel d'arbitrage de la WFSH.

CHAPITRE X

FAUTES ET PÉNALTÉS

Article 108. Principe général

Tous les compétiteurs doivent se conformer aux dispositions techniques, sportives et disciplinaires établies dans ces Règles Officielles de Combat.

Toute infraction sera sanctionnée en fonction de sa nature, de sa gravité, de son intention et de ses conséquences.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 30



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 109. Classification des pénalités

Les sanctions officielles de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) sont :

a) **AVERTISSEMENT (Kyongo)**

b) **PENALTY (Ganchom)**

Article 110. AVERTISSEMENT (Kyongo)

Un **AVERTISSEMENT (Kyongo)** sera émis pour toute infraction mineure aux présentes règles officielles de combat.

Tous les deux (2) **AVERTISSEMENTS (Kyongo)** entraînent une déduction d'un (1) point.

Article 111. Infractions punissables par AVERTISSEMENT (Kyongo)

Les actions suivantes, entre autres, peuvent être sanctionnées par un **AVERTISSEMENT (Kyongo)** :

- a) Quitter volontairement la zone de compétition pour éviter l'engagement.
- b) Adopter une attitude passive ou éviter constamment le combat.
- c) Saisir sans tenter d'exécuter une technique autorisée.
- d) Retarder délibérément l'avancement du combat.
- e) Recevoir des instructions d'un entraîneur qui encouragent ou incitent à des actions contraires aux Règles Officielles de Combat.
- f) Retirer le protège-dents pendant un combat actif.
- g) Tout autre acte mineur de conduite antisportive.

Article 112. PENALTY (Ganchom)

Une **PÉNALITÉ (Ganchom)** sera imposée en cas de violations graves de ces Règles Officielles de Combat.

Chaque **PÉNALITÉ (Ganchom)** entraîne une déduction directe d'un (1) point.

Article 113. Infractions punissables par une PÉNALITÉ (Ganchom)

Les actions suivantes, entre autres, peuvent être pénalisées par une **PÉNALITÉ (Ganchom)** :

- a) Attaquer une zone cible interdite.
- b) Pousser délibérément l'adversaire hors de la zone de compétition.
- c) Effectuer des actions dangereuses mettant en danger l'intégrité physique de l'adversaire.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- d) Exécution de techniques interdites.
- e) Exécution de toute technique de frappe pendant le temps officiel du clinch.
- f) Ignorer les instructions directes de l'arbitre central.
- g) Conduite antisportive grave.
- h) Simuler une blessure ou une incapacité à continuer afin d'obtenir un avantage injuste.

Article 114. Zones ciblées interdites

Les zones cibles suivantes sont strictement interdites :

- a) Les yeux.
- b) Gorge et trachée.
- c) Arrière de la tête (région occipitale).
- d) La colonne vertébrale.
- e) Aine.
- f) Les articulations.
- g) Les genoux.
- h) Les doigts.
- i) Orteils.
- j) Techniques de tête et visage avec la main.

Article 115. Actions interdites

Les actions suivantes sont interdites :

- a) Causer délibérément des blessures à l'adversaire.
- b) Exercer une pression dangereuse sur les articulations.
- c) Frapper ou tordre les doigts.
- d) Effectuer des actions dangereuses visant le cou ou la colonne vertébrale.
- e) Toute conduite contraire aux principes de fair-play.

Article 116. Détermination de la pénalité

La pénalité applicable sera déterminée par l'arbitre central après avoir pris en compte :

- a) La gravité de l'action.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- b) L'intention du concurrent.
- c) Le degré de risque créé.
- d) La blessure ou le dommage causé.
- e) Les circonstances du combat.

Article 117. Disqualification

Un concurrent est disqualifié lorsqu'il ou elle :

- a) Accumule trois (3) PÉNALTÉS (Ganchom) pendant le combat.
- b) Commet une infraction extrêmement grave.
- c) Met sérieusement en danger l'intégrité physique de l'adversaire.
- d) Adopte des comportements antisportifs graves ou répétés.
- e) Refuse délibérément de se conformer à ces Règles Officielles de Combat.

La disqualification peut être imposée immédiatement chaque fois que la gravité de la violation le justifie.

Article 118. Conséquences de la disqualification

Chaque fois qu'un concurrent est disqualifié, le combat se termine immédiatement et l'adversaire est déclaré vainqueur.

Article 119. Expulsion

Le Comité d'Organisation peut ordonner l'expulsion de tout compétiteur, entraîneur, délégué ou officiel dont la conduite affecte gravement la sécurité, la discipline ou l'image de la compétition.

Article 120. Autorité disciplinaire

L'arbitre du centre, le directeur de l'arbitrage et le comité organisateur ont l'autorité d'imposer les mesures disciplinaires établies dans ces Règles officielles de combat dans le cadre de leurs responsabilités respectives.

CHAPITRE XI

ENTRAÎNEURS ET ZONES DES ENTRAÎNEURS

Article 121. Entraîneur officiel

Chaque concurrent peut être accompagné d'un (1) entraîneur officiellement accrédité pendant le combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Seul l'entraîneur officiellement accrédité est autorisé à rester dans la zone désignée pour les entraîneurs.

Article 122. Fonctions du Coach

L'entraîneur peut :

- a) Fournir des instructions techniques au concurrent.
- b) Demander une assistance médicale.
- c) Demander une revue vidéo officielle.
- d) Assister le concurrent pendant la période de repos.
- e) Soumettre des demandes officielles conformément à ces Règles officielles de combat.

Article 123. Poste des entraîneurs

Les entraîneurs doivent rester dans les zones désignées par le Comité d'Organisation, situées au centre des côtés extérieurs de la zone de compétition.

Article 124. Restrictions de poste

Les entraîneurs ne doivent pas :

- a) Entrer dans la zone de compétition sans autorisation.
- b) Se déplacer librement dans la zone de compétition pendant le combat.
- c) Interférer avec les fonctions de l'équipe d'arbitrage.
- d) Quitter la zone des entraîneurs désignée sans autorisation.

Article 125. Conduite de la diligence

L'entraîneur doit adopter une conduite respectueuse et professionnelle envers les arbitres, officiels, compétiteurs, spectateurs et le Comité d'Organisation en permanence.

Article 126. Conduite interdite

Les actions suivantes sont interdites :

- a) Entrer dans la zone de compétition sans autorisation.
- b) Interférer avec la conduite du combat.
- c) Insulter ou manquer de respect à tout participant ou fonctionnaire.
- d) Faire des protestations agressives ou inappropriées.
- e) Entrave aux fonctions de l'équipe d'arbitrage.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

f) Fournir des instructions à un autre concurrent.

Article 127. Remplacement de la voiture

Une fois le combat commencé, le remplacement d'un entraîneur ne sera pas autorisé.

Dans des circonstances exceptionnelles et dûment justifiées, l'arbitre du centre et le directeur arbitral peuvent autoriser un remplacement.

Article 128. Sanctions applicables aux entraîneurs

Un comportement antisportif d'un entraîneur peut entraîner :

- a) AVERTISSEMENT (Kyongo).
- b) PENALTY (Ganchom).
- c) Expulsion de la zone des entraîneurs.
- d) Expulsion du lieu de la compétition.

Article 129. Demande de revue vidéo

Seul le coach officiellement accrédité peut soumettre une demande de revue vidéo officielle.

Article 130. Arrêt du combat

L'entraîneur peut demander l'arrêt du combat chaque fois qu'il estime que l'intégrité physique ou la sécurité du compétiteur est en danger.

Article 131. Responsabilité de l'entraîneur

L'entraîneur est responsable de contribuer à la bonne conduite de la compétition, de respecter ces Règles Officielles de Combat et de promouvoir les valeurs et principes de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

CHAPITRE XII

CRITIQUE VIDÉO

Article 132. Système de relecture vidéo

La Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) peut mettre en place un système officiel de revue vidéo lors des compétitions où les ressources technologiques nécessaires sont disponibles.

Article 133. Demande de critique vidéo

Une demande de revue vidéo ne peut être soumise que par le coach officiellement accrédité.

La demande doit être faite immédiatement après l'action en cours d'examen et avant la reprise du combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 134. Situations susceptibles d'être examinées

La Critique Vidéo Officielle peut être utilisée pour évaluer :

- a) Techniques de notation.
- b) Sweeps.
- c) Projections.
- d) Lancer de moisson.
- e) Projections de sacrifice et projections de catapulte.
- f) Des mises à terre.
- g) Pénalités.
- h) Sorties de la zone de compétition.
- i) Toute autre situation que le Directeur d'arbitrage juge pertinente pour la bonne application des présentes règles officielles de combat.

Article 135. Procédure de révision

Une fois la demande de revue vidéo acceptée, l'arbitre central suspend temporairement le combat.

L'examen sera effectué par le Directeur de l'arbitrage ou par le responsable désigné à cet effet.

Le combat reste suspendu jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue.

Article 136. Décision de révision

La décision prise via le Système Officiel de Contrôle Vidéo est définitive et ne fait pas l'objet d'appel.

Le résultat de la revue doit être clairement communiqué à l'équipe d'arbitrage, aux entraîneurs et aux compétiteurs avant la reprise du combat.

Article 137. Maintien du droit de demander une revue vidéo

Un concurrent conserve le droit de demander des revues vidéo supplémentaires lors du même combat, à condition que chaque demande précédente ait été acceptée.

Article 138. Perte du droit de demander une revue vidéo

Si une demande de revue vidéo est rejetée, le concurrent perd le droit de soumettre toute autre demande de revue vidéo pendant ce combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 139. Critique vidéo Ex Officio

Le directeur arbitre peut ordonner une **revue vidéo ex officio** chaque fois qu'il estime qu'une situation peut avoir un impact significatif sur l'issue du combat ou sur la bonne application de ces règles officielles de combat.

Article 140. Disponibilité du système de revue vidéo

L'absence d'un système officiel de contrôle vidéo n'empêchera pas la tenue d'un concours officiel.

Chaque fois que le système de revue vidéo n'est pas disponible, toutes les décisions doivent être prises conformément au système d'arbitrage WFSH établi dans ces règles officielles de combat.

CHAPITRE XIII

MÉTHODES OFFICIELLES DE VICTOIRE

Article 141. Méthodes officielles de victoire

Un compétiteur peut gagner un combat par l'une des méthodes officielles suivantes :

- a) Victoire aux points.
- b) Victoire par supériorité technique.
- c) Victoire par Golden Point.
- d) Victoire par KO (KO).
- e) Victoire par décision médicale.
- f) Victoire par retrait.
- g) Victoire par disqualification.

Article 142. Victoire aux points

Le concurrent ayant obtenu le plus grand nombre de points à la fin du temps réglementaire est déclaré vainqueur.

Article 143. Victoire par supériorité technique

Le combat se termine immédiatement dès qu'un concurrent obtient une avance de douze (12) points.

Le concurrent détenant l'avantage de douze points est déclaré vainqueur par **Supériorité Technique**.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 144. Victoire par Golden Point

Si le score total est à égalité à la fin du temps réglementaire, la **procédure du Point d'Or** établie dans ces Règles Officielles de Combat sera appliquée.

Le concurrent qui obtient le premier point valide lors du Golden Point est déclaré vainqueur.

Article 145. Victoire par KO (KO)

Le compétiteur dont l'adversaire ne peut pas poursuivre le combat avant la fin du décompte officiel de protection de dix (10) secondes administré par l'arbitre central sera déclaré vainqueur par **KO (KO)**.

Article 146. Victoire par décision médicale

Le concurrent dont l'adversaire est déclaré inapte à continuer par le médecin officiel est déclaré vainqueur.

La décision médicale sera définitive et ne fera pas l'objet d'appel.

Article 147. Victoire par retrait

Le concurrent dont l'adversaire ou l'entraîneur de l'adversaire déclare officiellement son retrait du combat est déclaré vainqueur.

Le combat se termine immédiatement après la notification de la décision à l'arbitre central.

Article 148. Victoire par disqualification

Le concurrent dont l'adversaire est disqualifié conformément à ces Règles Officielles de Combat est déclaré vainqueur.

Article 149. Déclaration officielle du vainqueur

À la fin du combat, l'arbitre central déclare officiellement le vainqueur en utilisant les signaux officiels établis par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 150. Résultat officiel

Le résultat officiel du combat devient final une fois déclaré par l'équipe d'arbitrage et enregistré par la Table technique, sauf modification ultérieure par une revue vidéo officielle ou par une décision disciplinaire prise conformément aux présentes règles officielles de combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 38



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE XIV

SYSTÈME D'ARBITRAGE

Article 151. Autorité d'arbitrage

Toutes les compétitions officielles de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) seront organisées par une équipe d'arbitrage dûment accréditée et autorisée.

L'équipe d'arbitrage est responsable de veiller à la bonne application des ces Règles Officielles de Combat et de garantir la conduite juste, sûre et impartiale de la compétition.

Article 152. Composition de l'équipe d'arbitrage

L'équipe d'arbitrage est composée de :

- a) Arbitre central.
- b) Un minimum de deux (2) juges de coin.
- c) Responsable principal de la table technique.
- d) Gardien du temps.
- e) Marqueur.
- f) Directeur de l'arbitrage.

Pour les Championnats du monde, les Championnats continentaux ou d'autres grandes compétitions internationales, la WFSH peut nommer jusqu'à quatre (4) Juges d'Angle.

Article 153. Arbitre central

L'arbitre central est la plus haute autorité dans la zone de compétition pendant le combat.

Les fonctions de l'arbitre centre incluent :

- a) Contrôler le combat.
- b) Faire respecter ces règles officielles de combat.
- c) Assurer la sécurité des concurrents.
- d) Émission d'AVERTISSEMENT (Kyongo) et de PÉNALITÉ (Ganchom).
- e) Administration des décomptes de protection.
- f) Demande d'assistance médicale.
- g) Déclaration officielle du vainqueur.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 154. Juges d'angle

Les juges de coin assistent l'arbitre central lors de l'évaluation technique du combat.

Ils doivent exercer leurs fonctions de manière indépendante, impartiale et conformément aux présentes Règles officielles de combat.

Article 155. Responsable principal de la table technique

L'officiel principal de la table technique supervise l'enregistrement officiel du combat, y compris les points, les pénalités et les résultats officiels.

Article 156. Chronométrateur

Le Garde-temps est responsable du contrôle officiel de :

- a) Il était temps.
- b) Périodes de repos.
- c) Temps médical.
- d) Temps officiel de la revue vidéo, le cas échéant.

Article 157. Marqueur

Le Scorekeeper est responsable de l'enregistrement officiel de :

- a) Points.
- b) Pénalités.
- c) Résultats officiels.

Article 158. Directeur de l'arbitrage

Le Directeur de l'arbitrage est la plus haute autorité arbitre de la compétition.

Les fonctions du Directeur de l'arbitrage comprennent :

- a) Superviser la performance de l'équipe d'arbitrage.
- b) Résoudre des situations complexes impliquant l'interprétation et l'application de ces Règles Officielles de Combat.
- c) Supervision du système officiel de revue vidéo.
- d) Garantir l'application uniforme de ces Règles Officielles de Combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 40



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 159. Impartialité arbitrage

Tous les arbitres et officiels doivent exercer leurs fonctions avec indépendance, neutralité, objectivité et impartialité.

Article 160. Autorité des décisions d'arbitrage

Toutes les décisions prises par l'équipe arbitre dans le cadre de son autorité seront définitives et contraignantes pour tous les participants.

Article 161. Exigences pour l'accréditation des arbitres

Tous les arbitres et officiels doivent détenir l'accréditation appropriée délivrée ou officiellement reconnue par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

La WFSH établira les niveaux officiels, les exigences de certification, les programmes de formation continue et les procédures de délivrance des licences pour les arbitres internationaux.

CHAPITRE XV

ORDRES OFFICIELS DE L'ARBITRE

Article 162. Langue officielle des ordres des arbitres

Les ordres officiels des arbitres de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) seront donnés en anglais.

En hommage à l'héritage et aux traditions coréennes du Hapkido, la terminologie officielle coréenne correspondante doit également être utilisée.

Article 163. Ordres officiels des arbitres

Les ordres d'arbitre suivants sont officiellement reconnus par la WFSH :

COMMANDEMENT	CORÉEN	OBJECTIF
DÉPART	<i>Shi Jak</i>	Commence le combat ou reprend l'action.
ARRÊTE	<i>Kalyo</i>	Il arrête immédiatement le combat.
CONTINUER	<i>Kye Sok</i>	Reprend le combat après une interruption.
AVERTISSEMENT	<i>Kyongo</i>	Donne un avertissement pour une infraction mineure.
PÉNALITÉ	<i>Ganchom</i>	Impose une pénalité sévère entraînant la déduction d'un (1) point.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 41



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

COMMANDEMENT	CORÉEN	OBJECTIF
TEMPS MÉDICAL	<i>Kyeshi</i>	Suspend le combat pour permettre une assistance médicale officielle.
GAGNANT	<i>Sung Ja</i>	Déclare officiellement le vainqueur du combat.

Article 164. Utilisation des commandes d'arbitre

Tous les ordres de l'arbitre doivent être donnés clairement, sonorement et au moment approprié.

Tous les compétiteurs, entraîneurs et officiels doivent immédiatement se conformer à chaque ordre émis par l'arbitre du centre.

Article 165. Signaux officiels des arbitres

Chaque commande d'arbitre doit être accompagnée du signal de main officiel correspondant établi par la WFSH.

Les signaux officiels des arbitres sont illustrés à l'Annexe 2 de ces Règles Officielles de Combat.

Article 166. Autorité des commandes des arbitres

Tous les ordres donnés par l'arbitre du Centre lors de l'exercice de leurs fonctions officielles sont contraignants pour tous les participants.

Le non-respect d'un ordre d'arbitre peut entraîner les sanctions prévues dans ces Règles officielles de combat.

CHAPITRE XVI

DISPOSITIONS FINALES

Article 167. Interprétation officielle

L'interprétation officielle de ces Règles Officielles de Combat relève exclusivement de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH), agissant par l'intermédiaire de sa Commission Technique Mondiale et de sa Direction Mondiale de l'Arbitrage.

Aucune organisation affiliée ni fédération membre ne peut émettre d'interprétations contredisant ou modifiant les dispositions établies dans ces Règles Officielles de Combat.

Article 168. Cas imprévus

Toute question non explicitement prévue dans ces Règles Officielles de Combat sera décidée par le Directeur de l'arbitrage et la Commission technique mondiale de la WFSH.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Toutes les décisions seront fondées sur les principes de sécurité des athlètes, d'équité, d'intégrité sportive et du développement technique de Sport Hapkido.

Article 169. Demande obligatoire

Ces Règles Officielles de Combat sont obligatoires pour toutes les compétitions nationales, continentales et internationales sanctionnées, organisées ou officiellement reconnues par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 170. Modifications du règlement

Les modifications à ces Règles Officielles de Combat ne peuvent être approuvées que par le Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH), sur recommandation de la Commission Technique Mondiale et/ou de la Direction Mondiale de l'Arbitrage.

Article 171. Cycle réglementaire

Ces Règles Officielles de Combat resteront en vigueur tout au long du cycle réglementaire établi par la WFSH.

Les amendements ordinaires entreront en vigueur au début du prochain cycle réglementaire, sauf si une mise en œuvre immédiate est requise pour des raisons liées à la sécurité des athlètes, à l'intégrité sportive ou à la bonne administration du sport.

Article 172. Traductions officielles

La WFSH peut publier des versions officielles de ces Règles Officielles de Combat en plusieurs langues.

En cas de divergence entre les versions traduites, la version officielle en anglais prévaudra.

Article 173. Propriété intellectuelle

Ces règles officielles de combat sont la propriété intellectuelle exclusive de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Aucune partie de ces Règles Officielles de Combat ne peut être reproduite, modifiée, traduite, distribuée ou utilisée, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de la WFSH.

Article 174. Entrée en vigueur

Ces Règles Officielles de Combat entreront en vigueur à la date de leur approbation officielle par le Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

À partir de cette date, toutes les réglementations ou dispositions antérieures incompatibles avec ces Règles officielles de combat seront abrogées.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 1

CATÉGORIES DE POIDS OFFICIELLES

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

Les divisions de poids suivantes sont officiellement reconnues par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** et s'appliquent à toutes les compétitions nationales, continentales et internationales sanctionnées, organisées ou officiellement reconnues par la Fédération.

JUNIOR (12 – 14 ans)		HOMMES	FEMME
	1	-40	-35
	2	-45	-40
	3	-50	-45
	4	-55	-50
	5	-60	-55
	6	-65	-60
	7	+65	+60
JEUNESSE (15 – 17 ans)		HOMMES	FEMME
	1	-45	-40
	2	-50	-45
	3	-55	-50
	4	-60	-55
	5	-65	-60
	6	-70	-65
	7	-75	-70
	8	+75	+70
ADULTES OU OPEN ELITE (18 ans et plus) et SENIOR (40 ans et plus)		HOMMES	FEMME
	1	-55	-50
	2	-60	-55
	3	-65	-60
	4	-70	-65
	5	-75	-70
	6	-80	-75
	7	-85	-80
	8	+85	+80

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC
CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA
PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org
WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 2

ORDRES ET SIGNAUX OFFICIELS DE L'ARBITRE

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

Édition officielle 2026

Les ordres et signaux officiels des arbitres constituent le langage universel de l'arbitrage au sein de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Tous les arbitres, juges et officiels techniques accrédités doivent connaître, interpréter correctement et appliquer de manière cohérente les ordres et signaux établis dans cette annexe.

ORDRES OFFICIELS DE L'ARBITRE

COMMAND (ANGLAIS)	TERME CORÉEN	OBJECTIF
DÉPART	<i>Shi Jak</i>	Commence le combat ou reprend l'action.
ARRÊTE	<i>Kalyeo</i>	Il arrête immédiatement le combat.
CONTINUER	<i>Kye Sok</i>	Reprend le combat après une interruption.
AVERTISSEMENT	<i>Kyongo</i>	Donne un avertissement pour une infraction mineure.
PÉNALITÉ	<i>Gamjeom</i> ou <i>Ganchom</i> ¹	Impose une pénalité entraînant la déduction d'un (1) point.
TEMPS MÉDICAL	<i>Kye Shi</i>	Suspend le combat pour permettre une assistance médicale officielle.
GAGNANT	<i>Seung Ja</i>	Déclare officiellement le vainqueur du combat.
CRITIQUE VIDÉO	—	Lance la procédure officielle de revue vidéo.
DISQUALIFICATION	<i>Silgyeok</i>	Disqualifie officiellement un concurrent.

PRINCIPES DE L'APPLICATION PAR L'ARBITRE

Tous les ordres de l'arbitre doivent être :

- Clair.
- Audible.
- Ferme.
- Opportun.
- Cohérent.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Seuls les ordres et signaux officiels de l'arbitre établis par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) doivent être utilisés lors des compétitions officielles.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com – president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com



WFSH OFFICIAL COMBAT RULES 2026–2028

ANNEX 2 OFFICIAL REFEREE SIGNALS AND COMMANDS WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO (WFSH)

OFFICIAL REFEREE COMMANDS TABLE

No.	COMMAND (ENGLISH)	KOREAN TERM	MEANING
1	START	Shi Jak (시작)	Start of the bout or resumption of action
2	STOP	Kalyo (칼리)	Immediate stop of the bout
3	CONTINUE	Kye Sok (계속)	Continuation of the bout
4	WARNING	Kyongo (경고)	Warning for minor infraction
5	PENALTY	Ganchom (감점)	Serious penalty with deduction of one point
6	MEDICAL TIME	Kyeshi (계시)	Interruption for medical assistance
7	WINNER	Sung Ja (승자)	Official declaration of the winner
8	VIDEO REVIEW	Video Review	Official video review
10	DISQUALIFICATION	Silgyeok (실격)	Official disqualification

OFFICIAL REFEREE SIGNALS

1
START (Shi Jak)


The center referee extends the arm toward the fighting area with the palm open and verbally announces: "START – SHI JAK"

2
STOP (Kalyo)


The center referee separates both arms horizontally between the competitors, indicating the immediate suspension of the action.

3
CONTINUE (Kye Sok)


The center referee makes a movement with both arms toward the competitors, indicating the continuation of the action.

4
WARNING (Kyongo)

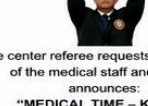

The center referee points to the infracting competitor and verbally announces: "WARNING – KYONGO"

5
PENALTY (Ganchom)


The center referee points to the competitor and verbally announces: "PENALTY – GANCHOM"

6
KNOCK DOWN COUNT


The center referee starts a visible count using the fingers of one hand while constantly facing the competitor.

7
MEDICAL TIME (Kyeshi)


The center referee requests the presence of the medical staff and verbally announces: "MEDICAL TIME – KYESHI"

8
VIDEO REVIEW


The center referee forms a rectangle with both hands simulating a screen and verbally announces: "VIDEO REVIEW"

9
WINNER (Sung Ja)


The center referee raises the arm of the winning competitor and verbally announces: "WINNER – SUNG JA"

10
DISQUALIFICATION (Silgyeok)


The center referee points to the infracting competitor and crosses both arms in front of the chest and verbally announces: "DISQUALIFICATION – SILGYEOK"



PRINCIPLES OF REFEREE APPLICATION

- All commands must be clear, audible, firm, timely and consistent.
- The signals shall prevail over any verbal instruction that may complement them.
- Accredited referees by the WFSH shall use exclusively the commands and signals established in this Annex.
- It is prohibited to modify, omit or invent referee signals.
- The official language of the commands is ENGLISH.

HIERARCHY OF REFEREE COMMANDS

PRIORITY	COMMAND	FUNCTION
1	STOP (Kalyo)	Immediate protection and safety
2	MEDICAL TIME	Medical protection
3	WARNING	Minor infractions
4	PENALTY	Serious infractions
5	VIDEO REVIEW	Verification of actions
6	CONTINUE	Resumption of the bout
7	WINNER	Final result of the bout
8	DISQUALIFICATION	Maximum sanction



NOTE ON OFFICIAL ILLUSTRATIONS

The illustrations of the signals in this Annex are part of the WFSH International Refereeing Manual. In case of any discrepancy between this written description and an official illustration approved by the WFSH, the illustration published by the World Refereeing Directorate shall prevail.



FINAL PROVISION

The provisions contained in this Annex shall be mandatory for all official competitions, events and activities organized or sanctioned by the World Federation for Sport Hapkido (WFSH).

UNITY • RESPECT • EXCELLENCE

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 47



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 2B

MANUEL OFFICIEL DES SIGNAUX DES JUGES DE VIRAGE

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

Édition officielle 2026

1. BUT

Cette annexe établit les signaux officiels de drapeau à main à utiliser par **les juges de coin** lors de toutes les compétitions sanctionnées, organisées ou officiellement reconnues par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Le but de ces signaux est de communiquer les décisions techniques de manière claire, cohérente et visible à l' **arbitre central** et à la **table technique**.

2. DRAPEAUX OFFICIELS

Chaque juge d'angle doit utiliser :

- Un (1) drapeau bleu.
- Un (1) signal d'alarme.

Les drapeaux resteront visibles tout au long du combat.

La couleur du drapeau doit identifier le concurrent auquel correspond l'action observée.

COULEUR DU DRAPEAU	CONCURRENT
Bleu	Concurrent bleu
Rouge	Concurrent rouge

3. SIGNAL À UN (1) POINT

Objectif

Pour indiquer une technique de score valide valant **un (1) point**.

Procédure

Le juge d'angle doit adopter une position stable et étendre le drapeau correspondant (rouge ou bleu) à un angle d'environ **45** degrés par rapport au corps.

Note attribuée

Un (1) point

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

4. SIGNAL À DEUX (2) POINTS

Objectif

Pour indiquer une technique de pointage valide valant **deux (2) points**.

Procédure

Le juge de coin doit étendre horizontalement le drapeau correspondant à hauteur d'épaule.

Note attribuée

Deux (2) points

5. SIGNAL À TROIS (3) POINTS

Objectif

Pour indiquer une technique de score valide valant **trois (3) points**.

Procédure

Le juge d'angle doit lever le drapeau correspondant verticalement au-dessus de la tête.

Note attribuée

Trois (3) points

6. SIGNAL FOULÉ

Objectif

Informar l' **arbitre central** d'une possible infraction observée pendant le combat.

Procédure

Le juge de coin doit tenir visiblement le drapeau correspondant devant la poitrine.

Situations applicables

- Techniques interdites.
- Conduite antisportive.
- Des actions dangereuses.
- Toute autre violation de ces Règles Officielles de Combat.

La décision finale doit toujours être prise par l' **arbitre central**.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

7. SIGNAL SANS SCORE

Objectif

Pour indiquer que l'action observée ne mérite pas un score.

Procédure

Le juge de coin doit rester en position neutre, les deux drapeaux baissés, et ne doit afficher aucun signal de pointage.

8. PRINCIPE D'INDÉPENDANCE

Chaque juge de coin évaluera chaque action technique de manière indépendante.

Toutes les décisions seront exclusivement basées sur ce que le juge a personnellement observé pendant le combat.

9. PRINCIPE DE VISIBILITÉ

Tous les signaux officiels doivent être effectués :

- Clairement.
- Fermement.
- Immédiatement.
- D'une manière clairement visible pour l'arbitre central et la table technique.

10. DÉCISION D'ARBITRAGE

Les points seront attribués conformément au système officiel d' **arbitrage de la WFSH**.

Les signaux émis par les juges de coin constituent des recommandations techniques qui aident l'arbitre central à prendre la décision finale d'arbitrage.

11. DISPOSITION FINALE

Les signaux décrits dans cette annexe sont obligatoires pour tous les juges de coin officiellement accrédités par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Les illustrations officielles correspondantes font partie intégrante du **Manuel international d'arbitrage de la WFSH**.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 50



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

**WFSH**
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO

ANNEX 2B
OFFICIAL VISUAL MANUAL
OF CORNER JUDGE SIGNALS

**WFSH**
REFEREE

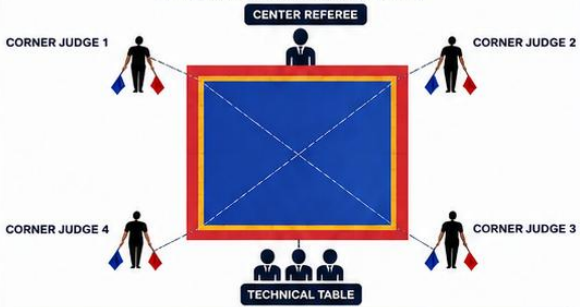
The purpose of the Corner Judge signals is to communicate to the Center Referee and the Technical Table the actions observed during the bout.

Each Corner Judge shall use **ONE (1) BLUE FLAG** and **ONE (1) RED FLAG** in both hands.

FLAG LEGEND
 **BLUE**
Blue Competitor
 **RED**
Red Competitor

OFFICIAL SIGNALS

1 1 POINT Indicates a valid technique worth ONE (1) POINT .  Lower the corresponding flag (blue or red) at approximately a 45-degree angle downward.	2 2 POINTS Indicates a valid technique worth TWO (2) POINTS .  Extend the corresponding flag (blue or red) horizontally at shoulder height.	3 3 POINTS Indicates a valid technique worth THREE (3) POINTS .  Raise the corresponding flag (blue or red) vertically above the head.	4 FOUL / INFRACTION Indicates to the Center Referee a possible foul or infraction committed by a competitor.  Place the corresponding flag (blue or red) visibly in front of the chest. The decision shall be made by the Center Referee.	5 NO SCORE Indicates that the observed action does not meet the requirements to be awarded a score.  Remain in a stable position with both flags facing down without making any signal.
---	--	---	---	---

POSITION OF CORNER JUDGES
Corner Judges are positioned at the 4 corners of the competition area, in diagonal position, for optimal visibility.

IMPORTANT NOTE
Each Corner Judge shall always hold both flags: blue (blue competitor) and red (red competitor).

INFORMATION FOR REFEREES

- INDEPENDENCE**
Each Corner Judge shall evaluate technical actions independently.
- OBJECTIVITY**
Decisions shall be based exclusively on what was observed during the bout.
- VISIBILITY**
All signals shall be executed clearly, firmly, immediately, and in a manner visible to the Center Referee and the Technical Table.
- RESPECT**
Always show courtesy, discipline and respect toward competitors, officials and the public.
- REFEREEING DECISION**
The score will be awarded according to the refereeing system established by WFSH. The signals of the Corner Judges are technical opinions that support the refereeing decision.

FUNDAMENTAL PRINCIPLES

-  **PRECISION**
-  **INTEGRITY**
-  **IMPARTIALITY**
-  **UNITY**
-  **EXCELLENCE**

FINAL PROVISION

The signals described in this Annex are mandatory for all Corner Judges accredited by the World Federation for Sport Hapkido (WFSH).
This Annex is an integral part of the WFSH Official Combat Rules.

**WFSH**
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO

ONE WORLD, ONE HAPKIDO

 **UNITY**

 **RESPECT**

 **EXCELLENCE**

 **FAIR PLAY**

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



General Association
of World Sports Federations
世界體育聯合會總會



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com



WFSH OFFICIAL COMBAT RULES 2026-2028

ANNEX 3 OFFICIAL COMPETITION AREA WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO (WFSH)

1. GENERAL PRINCIPLES

The official competition area shall ensure:

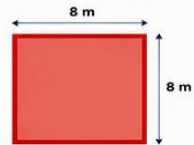
- ✓ Safety of the participants.
- ✓ Correct visibility for the referees.
- ✓ Adequate movement space for the execution of techniques and projections.
- ✓ Optimal conditions for refereeing and technical performance.
- ✓ Optimal conditions for the work of refereeing and technical officials.

2. OFFICIAL DIMENSIONS

ELEMENT	DIMENSION
Combat Area	8 m × 8 m
Safety Area	2 m on each side
Total Area Recommended	12 m × 12 m

3. COMBAT AREA

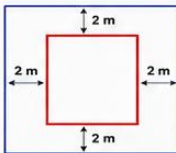
- ✓ Square shape.
- ✓ Uniform surface.
- ✓ Free of obstacles.
- ✓ Clearly delimited.
- ✓ Visually differentiated from the safety area.



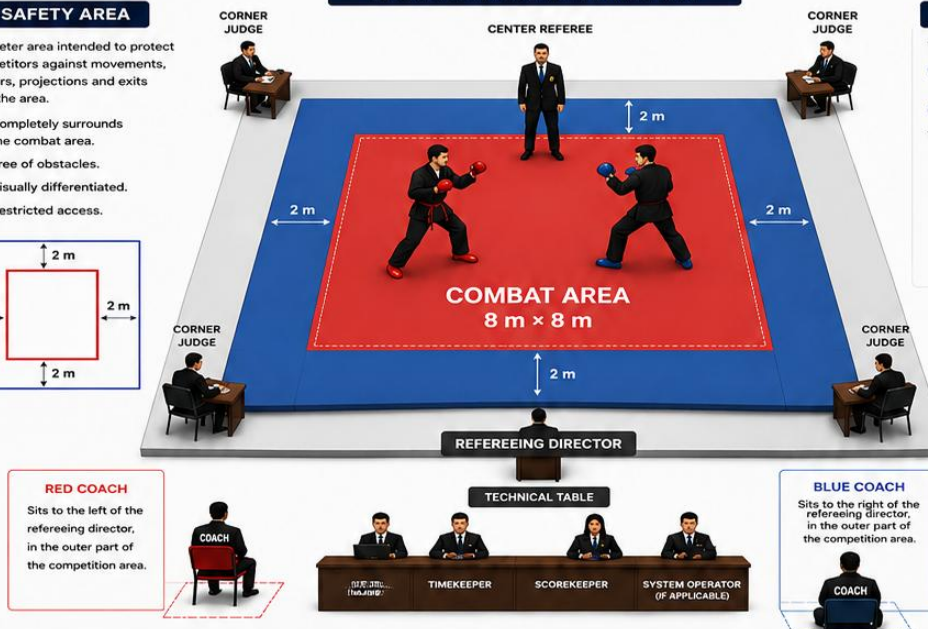
4. SAFETY AREA

Perimeter area intended to protect competitors against movements, barriers, projections and exits from the area.

- ✓ Completely surrounds the combat area.
- ✓ Free of obstacles.
- ✓ Visually differentiated.
- ✓ Restricted access.



12. OFFICIAL REFERENCE DIAGRAM



5. COMPETITION SURFACE

The competition shall be conducted on:

- ✓ Tatami mats homologated by the WFSH.
- ✓ Surface approved by the WFSH.

The surface must be:

- ✓ Non-slip.
- ✓ Uniform.
- ✓ Stable.
- ✓ Safe for projections and falls.

6. COMPETITORS' LOCATION

Before the start of the bout, competitors must occupy the positions designated by the center referee.

- RED COMPETITOR**
Left side of the referee.
- BLUE COMPETITOR**
Right side of the referee.

7. COACHES' LOCATION

Coaches shall remain:

- ✓ Outside the competition area.
- ✓ On opposite sides.
- ✓ In the outer part of the competition area.

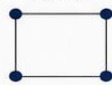
Only the accredited coach may occupy the assigned area.



8. CORNER JUDGES' LOCATION

Four-Judge System:

- ✓ One judge at each corner of the competition area.
- ✓ All judges shall maintain direct visual control of the technical actions.



9. TECHNICAL TABLE

The Technical Table shall be located facing the competition area.

Integration:

- ✓ Table Judge
- ✓ Timekeeper
- ✓ Scorekeeper
- ✓ System Operator (if applicable)

Functions:

- ✓ Official scoring.
- ✓ Time control.
- ✓ Recording of penalties.
- ✓ Video Review management.

10. REFEREEING DIRECTOR

The Refereeing Director shall be located in a position that allows:

- ✓ Supervision of the bout.
- ✓ Supervision of the refereeing team.
- ✓ Control of Video Review procedures.
- ✓ Intervention when the regulations allow.



11. VIDEO REVIEW SYSTEM

When using Video Review, the review station shall be located:

- ✓ Next to the Technical Table.
- or
- ✓ In a position with immediate access to the official images.



13. AUTHORIZED ADJUSTMENTS

The World Federation for Sport Hapkido (WFSH) may authorize reasonable adjustments to the distribution of the competition area or to the sporting venue under the following conditions:

- ✓ None of the adjustments may affect:
 - ✓ The safety of the participants.
 - ✓ The impartiality of refereeing.
 - ✓ The correct application of the regulations.



FINAL PROVISION

The specifications established in this Annex are mandatory for all official competitions sanctioned, organized or officially recognized by the World Federation for Sport Hapkido (WFSH).

This Annex is an integral part of the WFSH Official Combat Rules.

WFSH
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO



UNITY



RESPECT



EXCELLENCE



INTEGRITY

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WSA
WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 4

PROCÉDURE OFFICIELLE DE REVUE VIDÉO

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

Édition officielle 2026

Cette annexe établit la procédure officielle régissant l'utilisation du **Système Officiel de Contrôle Vidéo** lors des compétitions sanctionnées, organisées ou officiellement reconnues par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

1. BUT

Le Système Officiel de Contrôle Vidéo vise à garantir la bonne application de ces Règles Officielles de Combat, à promouvoir la transparence des arbitrages et à protéger l'équité sportive par l'examen des actions techniques susceptibles d'influencer le résultat du combat.

2. DISPONIBILITÉ DU SYSTÈME

Le Système Officiel de Revue Vidéo ne sera utilisé que lors des compétitions où les ressources technologiques requises sont disponibles.

L'absence du Système Officiel de Contrôle Vidéo n'empêchera pas la tenue d'un concours officiel.

Chaque fois que le système n'est pas disponible, toutes les décisions doivent être prises conformément au système officiel d'arbitrage WFSH établi dans ces Règles Officielles de Combat.

3. DROIT DE DEMANDER UNE REVUE VIDÉO

Une demande de revue vidéo ne peut être soumise que par :

✓ L'entraîneur officiellement accrédité.

Les personnes suivantes ne peuvent pas demander une critique vidéo :

X Concurrents.

X Délégués.

X Spectateurs.

X Personnes non autorisées.

4. DÉLAI POUR DEMANDER UNE REVUE VIDÉO

La demande doit être faite :

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- Immédiatement après l'action en cours.
- Avant la reprise du combat.

Une fois le combat repris, aucune action précédente ne peut être réexaminée.

5. SITUATIONS RÉVISABLES

Les situations suivantes peuvent être examinées :

- Techniques de pointage.
- Des balayages.
- Passes.
- Moissonner des jets.
- Lancer de sacrifice.
- Lancers de catapulte.
- Des mises à terre.
- Pénalités.
- Sorties de la zone de compétition.
- Toute situation pouvant influencer l'issue du combat.

La décision concernant l'acceptation de la demande sera prise par le **Directeur de l'arbitrage**.

6. PROCÉDURE DE RÉVISION

Une fois qu'une demande de revue vidéo a été acceptée :

a) L'arbitre central doit ordonner :

STOP (Kalyeo).

- b) Le combat sera temporairement suspendu.
- c) Le directeur arbitral ou l'officiel désigné procédera à la révision.
- d) Toutes les images vidéo disponibles doivent être examinées.
- e) Une décision finale doit être prise.
- f) L'arbitre central annoncera officiellement la décision.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

7. SUSPENSION DU TEMPS

Au cours de la procédure de revue vidéo, les éléments suivants seront suspendus :

- C'est l'heure officielle du combat.
- Période de repos.
- Compte de protection.
- Toute autre procédure liée au temps officiel du combat.

Le chronomètre officiel ne doit reprendre qu'après que l'arbitre central ait ordonné :

CONTINUER (Kye Sok).

8. MAINTIEN DU DROIT DE DEMANDER UNE REVUE VIDÉO

Chaque fois qu'une demande de revue vidéo est **acceptée**, le concurrent conserve le droit de soumettre des demandes supplémentaires de revue vidéo lors du même combat.

9. PERTE DU DROIT DE DEMANDER UNE REVUE VIDÉO

Chaque fois qu'une demande de revue vidéo est **rejetée**, le concurrent perd le droit de demander d'autres revues vidéo pendant ce combat.

10. CRITIQUE VIDÉO EX OFFICIO

Le directeur arbitre peut ordonner une revue **vidéo ex officio** chaque fois qu'il estime qu'une situation peut avoir un impact significatif sur :

- L'application correcte de ces Règles Officielles de Combat.
- La sécurité des concurrents.
- Le résultat du combat.
- L'intégrité sportive de la compétition.

11. DÉCISIONS POSSIBLES

DÉCISION	EFFET
Confirmation de la décision	La décision initiale est maintenue.
Modification de la décision	La décision initiale est corrigée.
Points de récompense	Des points valides sont ajoutés.
Points d'annulation	Les points attribués incorrectement sont supprimés.
Pénalité de confirmation	La pénalité initiale est maintenue.
Pénalité de modification	La pénalité initiale est corrigée.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WSA
WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

12. DÉCISION FINALE

La décision prise via le Système Officiel de Contrôle Vidéo sera la suivante :

- ✓ Final.
- ✓ En relais.
- ✓ Pas sujet à appel.

Une fois officiellement communiqué, le combat doit soit reprendre, soit se conclure, selon le cas.

13. DOSSIER OFFICIEL

Le Comité Organisateur peut conserver les archives officielles de toutes les revues vidéo réalisées pendant la compétition pour les objectifs suivants :

- Analyse statistique.
- Éducation des arbitres.
- Enquêtes disciplinaires.
- Développement technique.
- Développement institutionnel du FSM.

DISPOSITION FINALE

Les dispositions établies dans cette annexe seront obligatoires pour toutes les compétitions officielles utilisant le Système Officiel de Revue Vidéo sanctionné, organisé ou officiellement reconnu par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

ANNEXE 5

GLOSSAIRE OFFICIEL DE LA WFSH

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

Édition officielle 2026

Ce glossaire établit la terminologie officielle utilisée dans les **Règles Officielles de Combat de la WFSH**.

Toutes les définitions contenues dans cette annexe seront considérées comme officielles pour l'interprétation uniforme et l'application des présentes Règles Officielles de Combat.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 56



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

TERMES GÉNÉRAUX

TERME	DÉFINITION OFFICIELLE
WFSH	La Fédération Mondiale du Sport Hapkido, l'organisme international responsable de la régulation et de la promotion du Sport Hapkido dans le monde.
Concurrent	Un athlète officiellement inscrit pour participer à une compétition sanctionnée ou reconnue par la WFSH.
Entraîneur	Une personne officiellement accréditée autorisée à fournir une assistance technique à un concurrent lors d'un combat.
Équipe d'arbitrage	Le groupe d'arbitres et d'officiels techniques chargés de conduire et de superviser une compétition.
Directeur de l'arbitrage	La plus haute autorité arbitraire d'une compétition.
Arbitre central	L'arbitre ayant l'autorité principale sur le combat dans la zone de compétition.
Juge d'angle	Un arbitre chargé d'assister l'arbitre central dans l'évaluation des actions techniques pendant le combat.

ZONE DE COMPÉTITION

TERME	DÉFINITION OFFICIELLE
Zone de compétition	La zone officielle complète où se déroule la compétition.
Zone de combat	La zone officielle de 8 m × 8 m où se déroule le combat.
Zone de sécurité	Le périmètre de protection entourant la zone de combat.
Table technique	La zone officielle responsable du chronométrage, du comptage et de l'administration technique.
Zone des entraîneurs	La zone désignée est réservée exclusivement aux entraîneurs officiellement accrédités.

TECHNIQUES

TERME	DÉFINITION OFFICIELLE
Technique de la main	Une technique offensive exécutée au poing contre une zone de score valide.
Technique de coup de pied	Une technique offensive exécutée avec le pied contre une zone de score valide.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

TERME	DÉFINITION OFFICIELLE
Balayage	Une technique destinée à déséquilibrer l'adversaire par une action en justice visant la zone d'Achille postérieure (PAZ).
Lancer	Une technique destinée à projeter l'adversaire sur la zone de compétition, faisant en sorte que le dos de l'adversaire touche clairement la surface.
Lancer de la Moisson	Un type de projection exécuté par une action de moisson utilisant une ou les deux jambes.
Lancer de sacrifice	Un lancer dans lequel le concurrent sacrifie intentionnellement son propre équilibre ou sa position corporelle pour projeter l'adversaire.
Lancer de catapulte	Un lancer où une ou les deux jambes sont utilisées comme principal mécanisme de levée ou de projection.

SCORES ET RÉSULTATS

TERME	DÉFINITION OFFICIELLE
Score valide	Une action technique officiellement reconnue par le système d'arbitrage de la WFSH.
Knockdown	Une situation dans laquelle un concurrent est temporairement incapable de continuer immédiatement après avoir reçu une technique de score valide.
K.-O. (KO)	Un résultat déclaré lorsqu'un concurrent ne peut pas continuer avant la fin du décompte officiel de protection de dix secondes.
Supériorité technique	Victoire obtenue en réalisant un avantage de douze (12) points.
Point d'Or	Un tour supplémentaire sert à déterminer le vainqueur lorsque le score est à égalité à la fin du temps réglementaire.

DISCIPLINE ET PÉNALITÉS

TERME	DÉFINITION OFFICIELLE
AVERTISSEMENT (Kyongo)	Un avertissement officiel a été émis pour une infraction mineure.
PENALTY (Ganchom)	Une pénalité sévère entraînant une déduction directe d'un (1) point.
Disqualification	L'exclusion officielle d'un concurrent en raison de pénalités accumulées ou d'une violation grave de ces règles officielles de combat.
Conduite antisportive	Tout comportement contraire aux principes de respect, d'intégrité et d'équité équitable.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 58



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CRITIQUE VIDÉO

TERME	DÉFINITION OFFICIELLE
Critique vidéo officielle	La procédure officielle de revue vidéo utilisée pour vérifier les actions techniques pendant un combat.
Demande acceptée	Une demande de revue vidéo acceptée pour une évaluation officielle.
Demande rejetée	Une demande de revue vidéo qui est refusée, entraînant la perte du droit de soumettre d'autres demandes pendant ce combat.
Critique vidéo Ex Officio	Une revue vidéo initiée par le directeur arbitral sans la demande d'un entraîneur.

ORDRES OFFICIELS DE L'ARBITRE

COMMANDEMENT	SIGNIFICATION
DÉPART (Shi Jak)	Commence ou reprend le combat.
STOP (Kalyeo)	Il arrête immédiatement le combat.
CONTINUER (Kye Sok)	Reprend le combat.
AVERTISSEMENT (Kyongo)	Avertissement officiel pour une infraction mineure.
PENALTY (Ganchom)	Pénalité grave entraînant une déduction d'un (1) point.
TEMPS MÉDICAL (Kye Shi)	Suspension du combat pour assistance médicale officielle.
GAGNANT (Seung Ja)	Déclaration officielle du vainqueur.
DISQUALIFICATION (Silgyeok)	Déclaration officielle de disqualification.

DISPOSITION FINALE

Les définitions contenues dans ce **glossaire officiel de la WFSH** serviront de référence interprétative officielle pour l'application uniforme des **règles officielles de combat de la WFSH**.

Chaque fois qu'un terme technique ou réglementaire est soumis à interprétation, les définitions établies dans cette annexe ainsi que l'interprétation officielle émise par la **Commission technique** mondiale et la **Direction mondiale de l'arbitrage** de la WFSH prévalent.

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



pág. 59



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com



WFSH
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO

ANNEX 6 OFFICIAL WFSH REFEREE UNIFORM



The official uniform of the referees of the World Federation for Sport Hapkido (WFSH) has been designed to project a professional, unified and respectful image, in accordance with the spirit of Hapkido and the international standards of refereeing.

FRONT VIEW



SIDE VIEW



BACK VIEW



SPECIFICATIONS

	OFFICIAL POLO SHIRT	• Color: Navy Blue • Breathable, high-quality technical fabric • Collar with gold rib detail • Gold rib trim on sleeves • Gold rib trim on collar
	EMBLEM	Embroidered on the left chest. Official WFSH Shield in gold thread.
	BACK TEXT	Embroidered on the back: WFSH REFEREE in gold thread.
	TROUSERS	• Color: Black • Formal straight cut • Comfortable, stretch fabric
	SHOES	Color: Black Sports style.
	FLAGS	One (1) blue flag and one (1) red flag in both hands.
	ACCESSORIES	The use of accessories is not allowed during the competition (watches, bracelets, chains, etc.).

UNIFORM DETAILS

COLLAR AND CHEST



SLEEVE



BACK



FABRIC



OFFICIAL COLOR PALETTE



NAVY BLUE
#0D1B34



GOLD
#D4AF37



BLACK
#000000

UNIFORM PRINCIPLES



UNITY

Reflects unity and professionalism of the WFSH refereeing body.



PRESENTATION

Maintains a flawless, respectful image at all times.



IDENTITY

Strengthens the institutional identity of WFSH in all competitions.



FUNCTIONALITY

Designed for comfort, mobility and optimal performance during refereeing.

UNIFORM USE

- The uniform must be clean, pressed and in perfect condition.
- It must be worn only during official WFSH competitions and activities.
- All referees are required to wear the complete official uniform.
- Failure to comply with this standard may result in sanctions in accordance with the current regulations.



WFSH
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO

ONE WORLD, ONE HAPKIDO



UNITY



RESPECT



EXCELLENCE



FAIR PLAY

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com



WFSH
WORLD FEDERATION
FOR SPORT HAPKIDO

ANNEX 7 OFFICIAL WFSH COMBAT EQUIPMENT



WFSH
HAPKIDO

The following equipment must be used in all official competitions of the World Federation for Sport Hapkido (WFSH). All equipment must comply with the quality, safety and homologation standards established by the WFSH.

1 FOREARM GUARDS



- Material: High-density foam
- Coverage: From wrist to the elbow
- Fastening: Elastic Velcro
- Color: White with black or red details

2 SHIN AND INSTEP GUARDS



- Material: High-density foam
- Coverage: Shin and instep
- Fastening: Elastic with Velcro
- Color: Black, Blue or Red

Colors may be black, blue, or red.

3 TRANSPARENT FACE SHIELD



- Material: Transparent polycarbonate
- Protection: Full face
- Fastening: Adjustable straps
- Features: Clear vision and total facial protection

4 PROTECTIVE HEADGEAR



- Material: High-density foam with interior padding
- Protection: Head, temples and ears
- Fastening: Chin strap with Velcro
- Color: Blue or Red (by draw or corner)

5 MMA COMBAT GLOVES



- Material: High-quality synthetic leather
- Protection: Knuckles, fingers and back of the hand
- Fastening: Velcro on the wrist
- Color: Black, Blue or Red, according to the competitor's corner assignment

6 CHEST PROTECTOR



- Material: High-density foam with synthetic coating
- Protection: Chest and ribs
- Fastening: Adjustable straps
- Color: Red or Blue (reversible)

7 MOUTHGUARD



- Material: Medical-grade silicone
- Protection: Teeth and gums
- Features: Malleable and comfortable
- Color: Transparent

8 MALE GROIN GUARD



- Material: High-density foam
- Protection: Male genital area
- Fastening: Adjustable elastic
- Color: Any color

9 FEMALE GROIN GUARD



- Material: High-density foam
- Protection: Female genital area
- Fastening: Adjustable elastic
- Color: Any color

10 OFFICIAL WFSH BLACK UNIFORM



- Material: Resistant and breathable fabric
- Components: Jacket, pants and belt
- Color: Black
- Use: Mandatory for all competitors



WFSH
HAPKIDO

UNITY • RESPECT • EXCELLENCE • FAIR PLAY

OFFICIAL WFSH COMBAT EQUIPMENT

- | | |
|--|--|
| ☒ Official WFSH Black Uniform | ☒ Forearm Guards |
| ☒ Protective Headgear (Blue or Red) | ☒ Shin and Instep Guards |
| ☒ Transparent Face Shield | ☒ Mouthguard |
| ☒ Chest Protector (Red or Blue) | ☒ Male Groin Guard |
| ☒ MMA Combat Gloves (Black, Blue or Red) | ☒ Female Groin Guard |

GENERAL PROVISIONS

- All equipment must be in good condition, clean, with no damage and may not be modified. It is the responsibility of the competitor, coach and organization to ensure the safety of the participants.
- The WFSH Technical Commission and the World Refereeing Directorate have the authority to inspect, approve or reject any equipment that does not comply with the established safety standards.
- Failure to comply with the provisions contained in this Annex may prevent a competitor from participating until the equipment is replaced or properly corrected.



ONE WORLD, ONE HAPKIDO



UNITY



RESPECT



EXCELLENCE



FAIR PLAY

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



General Association
of World Sports Federations
世界體育聯合會總會



WSA
WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

APPROBATION OFFICIELLE

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

Ces règles officielles de combat ont été dûment approuvées par le conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) comme règlement officiel régissant toutes les compétitions sanctionnées, organisées ou officiellement reconnues par la Fédération.

ÉDITION OFFICIELLE

Règles officielles de combat de la WFSH

Édition 2026

Version 1.0

DATE D'APPROBATION

22 juin 2026

LIEU D'APPROBATION

République de Colombie

RICHARD ALEXANDER SUAREZ VELEZ

Vice-président
Le Centre sportif, Alliance internationale des projets stratégiques des BRICS

Cofondateur & Secrétaire général
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Président
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)



JUAN PABLO PLATERO

Co-fondateur et vice-président
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Secrétaire général
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Reconnu par



BRICS
International Sports Center
The BRICS Strategic Projects Alliance



**General Association
of World Sports Federations**
世界體育聯合會總會



WSA
WORLD SPORTS ALLIANCE



UNITED NATIONS



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

RÈGLES OFFICIELLES DE LA COMPÉTITION

LÉGITIME DÉFENSE

Édition officielle 2026

Version 1.0

Approuvé par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Richard Alexander Suárez Vélez

Président

Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

www.worldsportshapkido.org

Reconnu par



pág. 1



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	Page
CHAPITRE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	5
Article 1. Application	
Article 2. Objectif	
Article 3. Zone officielle de compétition	
Article 4. Limites des zones de compétition	
Article 5. Positionnement des officiels et des participants	
Article 6. Couleurs de la zone de compétition	
Article 7. Plateforme de compétition	
Article 8. Uniforme officiel	
CHAPITRE II – CONCURRENTS	8
Article 9. Éligibilité des concurrents	
Article 10. Catégories officielles	
Article 11. Catégories de genre et de grade	
Article 12. Composition de l'équipe	
Article 13. Contrôle médical et antidopage	
CHAPITRE III – PROCÉDURE DE COMPÉTITION	10
Article 14. Format de la compétition	
Article 15. Performance Routine	
Article 16. Procédure de représentation	
Article 17. Système d'évaluation	

Reconnu par



pág. 2



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

SOMMAIRE

Page

Article 18. Récompenses

Article 19. Situations d'égalité

Article 20. Tirage au sort officiel

CHAPITRE IV – SYSTÈME OFFICIEL DE NOTATION

12

Article 21. Procédure d'évaluation

Article 22. Système de pointage officiel

Article 23. Précision et créativité

Article 24. Expression

Article 25. Compétence technique

Article 26. Exécution posturale

Article 27. Déductions de points

Article 28. Protocole officiel de compétition

Article 29. Détermination du vainqueur

CHAPITRE V – DISPOSITIONS FINALES

18

Article 30. Interprétation officielle

Article 31. Cas imprévus

Article 32. Demande obligatoire

Article 33. Modifications du règlement

Article 34. Cycle réglementaire

Article 35. Traductions officielles

Article 36. Droits de propriété intellectuelle

Reconnu par



pág. 3



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

SOMMAIRE

Page

Article 37. Entrée en vigueur

ANNEXE 1 – Zone officielle de compétition d'autodéfense (Hosinsul) 20

ANNEXE 2 – Critères d'évaluation officiels 21

ANNEXE 3 – Tableau officiel des déductions 23

Reconnu par



pág. 4



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Application

Ces règles officielles de compétition d'autodéfense établissent les normes techniques, sportives et d'arbitrage régissant toutes les compétitions officielles d'autodéfense reconnues, sanctionnées ou organisées par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Les dispositions contenues dans ces Règles Officielles sont obligatoires pour tous les compétiteurs, entraîneurs, arbitres, officiels et organisations affiliées participant aux compétitions officielles d'autodéfense WFSH.

Leur objectif est de garantir que les compétitions soient menées selon les principes d'équité, d'impartialité, de sécurité, de transparence et d'uniformité technique.

Article 2. Objectif

Le but de ces Règles Officielles est d'unifier, de réguler et de standardiser le système de compétition d'autodéfense (Hosinsul) de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) aux niveaux national, continental et mondial.

Seules les compétitions organisées conformément à ces Règles officielles et officiellement reconnues, sanctionnées ou organisées par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) ou ses organisations nationales affiliées seront reconnues comme compétitions officielles d'autodéfense de la WFSH.

Article 3. Zone officielle de compétition

Les compétitions officielles d'autodéfense (Hosinsul) doivent se dérouler dans une zone de compétition conçue pour garantir la sécurité des concurrents et faciliter la bonne performance du jury d'arbitrage.

La zone de compétition doit respecter les spécifications suivantes :

- a) Dimensions minimales de huit (8) mètres par huit (8) mètres.
- b) Dimensions maximales de dix (10) mètres par dix (10) mètres.
- c) La surface doit être plate, plane et exempte de tout obstacle.
- d) La zone de compétition doit être recouverte de tatami, de plancher en bois ou de toute surface résistante approuvée par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).
- e) Lorsqu'une plateforme surélevée est utilisée, sa hauteur peut varier de cinquante (50) à soixante (60) centimètres au-dessus du niveau du sol.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

f) Le bord extérieur de la plateforme doit comporter une pente d'environ trente (30) degrés afin de réduire le risque de blessure en cas de sortie accidentelle de la zone de compétition.

Article 4. Délimitation de la zone de compétition

La zone officielle de compétition doit être clairement indiquée.

Lorsque la surface est constituée de bois ou de matériau résilient, la ligne de limite doit être blanche et large de cinq (5) centimètres.

Lorsque le tatami est utilisé, la zone de compétition doit être distinguée par la combinaison de couleurs approuvée par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 5. Positionnement des officiels et des participants

Pendant la compétition, les officiels et participants seront positionnés comme suit :

a) Cinq (5) juges doivent évaluer chaque représentation.

b) Les juges peuvent être disposés selon l'une des configurations suivantes :

- Trois (3) juges placés devant le concurrent et deux (2) juges placés derrière le concurrent.

ou

- Cinq (5) juges placés devant le concurrent.

Le délégué technique déterminera l'organisation la plus appropriée selon les conditions du lieu.

c) Les juges doivent être assis à environ un (1) mètre de la zone de compétition et au moins un (1) mètre les uns des autres.

d) Un (1) arbitre doit superviser l'entrée et la sortie du concurrent dans la zone de compétition.

e) La Table technique est responsable de l'enregistrement, de la compilation et de l'affichage immédiat des scores officiels.

f) L'entraîneur doit rester à environ un (1) mètre de la zone de compétition à l'emplacement attribué par le Comité Organisateur.

g) Les concurrents doivent rester regroupés selon leurs catégories à environ trois (3) mètres de la zone de compétition en attendant leur appel officiel.

Reconnu par



pág. 6



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 6. Couleurs de la zone de compétition

La combinaison des couleurs de la zone de compétition ne doit pas créer d'éblouissement excessif ni de fatigue visuelle chez les concurrents, les juges ou les spectateurs.

Les couleurs choisies s'harmonisent avec l'apparence générale du lieu tout en offrant une visibilité optimale tout au long de la compétition.

Article 7. Plateforme de compétition

La plateforme officielle de compétition doit se conformer aux spécifications techniques établies dans ces Règles officielles.

La disposition de la zone de compétition, incluant la disposition des juges, de l'arbitre, de l'entraîneur, des concurrents et de la table technique, doit être établie conformément à l'Annexe 1 – Zone officielle de compétition pour l'autodéfense (Hosinsul), qui fait partie intégrante des présentes règles officielles.

Article 8. Uniforme officiel

Tous les concurrents doivent porter l'uniforme officiel de compétition de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) conformément aux spécifications établies dans les règles officielles de combat de la WFSH.

L'uniforme officiel doit se composer de :

a) Veste officielle noire Hapkido.

b) Pantalon noir Hapkido officiel.

c) Pour l'identification pendant la performance, le compétiteur principal doit porter une ceinture bleue, tandis que tous les assistants ou partenaires de soutien doivent porter une ceinture rouge. Cette identification sera obligatoire tout au long de la représentation.

L'uniforme doit être propre, en bon état et correctement ajusté tout au long de la compétition.

Paragraphe 1. Identification officielle

L'uniforme ne peut afficher que l'insigne officiel autorisé par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) conformément aux dispositions établies dans les Règles Officielles de Combat de la WFSH.

Paragraphe 2. Objets interdits

Pendant la compétition, les concurrents ne doivent pas porter :

a) Chaussures.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- b) Les chaussettes.
- c) Montres.
- d) Bracelets.
- e) Bracelets.
- f) Boucles d'oreilles.
- g) Colliers.
- h) Accessoires métalliques.
- i) Tout autre élément pouvant représenter un risque pour la sécurité ou interférer avec le déroulement normal de la compétition.

Paragraphe 3. Inspection des uniformes

Avant le début de la remise des remparts, le jury d'arbitrage doit vérifier que les uniformes des concurrents respectent ces Règles officielles.

Si une irrégularité est détectée, les concurrents disposent d'un maximum de deux (2) minutes pour corriger la lacune.

Le non-respect dans le délai imparti entraînera l'application des sanctions établies dans les présentes Règles officielles.

CHAPITRE II

CONCURRENTS

Article 9. Éligibilité des concurrents

Seuls les concurrents remplissant les conditions suivantes peuvent participer aux compétitions officielles d'autodéfense (Hosinsul) :

- a) Détenir la nationalité du pays qu'ils représentent officiellement conformément aux règlements de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).
- b) Être officiellement approuvé ou enregistré par la Fédération Nationale, l'Association Nationale ou l'organisation affiliée correspondante.
- c) Être officiellement enregistré à l'événement d'autodéfense (Hosinsul).

Article 10. Catégories d'âge officielles

Les catégories d'âge officielles seront les suivantes :

Reconnu par



pág. 8



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

a) Junior : Compétiteurs âgés de douze (12) ans à quatorze (14) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.

b) Jeunesse : Compétiteurs âgés de quinze (15) ans à dix-sept (17) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.

c) Adultes (Elite Open) : Compétiteurs âgés de dix-huit (18) ans et plus.

d) Senior : Compétiteurs âgés de quarante (40) ans et plus.

Paragraphe 1. L'âge officiel d'un concurrent est déterminé en fonction de la date de début de la compétition.

Paragraphe 2. Un concurrent qui est à moins de deux (2) mois de la promotion de la catégorie d'âge suivante peut concourir dans cette catégorie supérieure sur autorisation écrite préalable du Délégué Technique et du Comité d'Organisation.

Article 11. Catégories de genre et de grade

Les compétitions officielles se déroulent dans les divisions suivantes :

a) Homme.

b) Féminine.

Les concurrents sont également classés selon leur rang officiellement enregistré.

A. Division Débutant

- Ceinture blanche.
- Ceinture jaune.
- Ceinture orange.

(Y compris leurs grades intermédiaires respectifs, leurs rayures ou leurs conseils.)

B. Division Avancée

- Ceinture verte.
- Ceinture bleue.
- Ceinture violette.
- Ceinture rouge.
- Ceinture marron.
- Ceinture noire.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

(Y compris leurs grades intermédiaires respectifs, leurs rayures ou leurs conseils.)

Article 12. Composition de l'équipe

Chaque performance de légitime défense (Hosinsul) doit consister en :

- a) Un minimum de deux (2) concurrents, composé d'un (1) performeur et d'un (1) attaquant.
- b) Un maximum de quatre (4) concurrents, composé d'un (1) joueur et jusqu'à trois (3) attaquants.

Les membres de l'équipe peuvent être du même sexe ou méti.

Article 13. Contrôle médical et antidopage

Tous les compétiteurs doivent respecter les règles de contrôle médical et antidopage établies par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

L'utilisation, l'administration ou la distribution de substances ou méthodes interdites en vertu du Règlement antidopage de la WFSH est strictement interdite.

La WFSH peut effectuer des examens médicaux et des tests antidopage à tout moment pendant la compétition.

Tout concurrent refusant de passer ces tests ou obtenant un résultat positif sera disqualifié, perdra tous les résultats obtenus et sera soumis aux sanctions disciplinaires correspondantes.

Le Comité d'Organisation est responsable de la coordination de toutes les procédures de contrôle médical et antidopage conformément aux règlements officiels de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

CHAPITRE III

PROCÉDURE DE COMPÉTITION

Article 14. Format de la compétition

Les compétitions officielles **d'autodéfense (Hosinsul)** reconnues, sanctionnées ou organisées par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** seront organisées selon le système officiel à élimination directe.

Pour qu'une compétition internationale soit officiellement reconnue par la WFSH, elle doit inclure au minimum cinq (5) délégations nationales et au moins trois (3) concurrents ou équipes inscrits dans chaque division officielle.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 15. Performance Routine

Chaque concurrent ou équipe doit effectuer une (1) routine **officielle d'autodéfense (Hosinsul)** basée exclusivement sur les techniques traditionnelles de Hapkido.

La routine doit respecter les exigences suivantes :

- a) Durée minimale d'une (1) minute.
- b) Durée maximale d'une (1) minute trente (30) secondes.
- c) Consiste exclusivement en techniques traditionnelles d'autodéfense (Hosinsul).
- d) N'inclure pas la gymnastique artistique, la gymnastique professionnelle ou les éléments acrobatiques non liés aux techniques traditionnelles du Hapkido.

Les techniques acrobatiques ne peuvent être exécutées que lors d'épreuves officielles de démonstration ou dans d'autres modalités expressément autorisées par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 16. Procédure de représentation

Pendant la représentation, le panel d'arbitres doit vérifier la conformité aux critères d'évaluation technique établis dans ces Règles officielles, notamment :

- a) Exécution correcte des techniques traditionnelles du Hapkido.
- b) Respect des critères officiels de jugement.
- c) Respect du temps officiel de représentation.

Chaque concurrent ou équipe n'a qu'une (1) occasion de se produire.

En cas d'interruption inattendue, l'arbitre central peut accorder un maximum de cinq (5) secondes à la reprise de la performance.

Si la routine n'est pas reprise dans le temps imparti ou interrompue en raison de fatigue, d'un manque de mémoire, d'instructions de l'entraîneur ou de toute autre circonstance attribuable au compétiteur, la performance est considérée comme terminée.

Dans de tels cas, les juges n'évaluent que la partie de la routine qui a été effectivement accomplie, à condition qu'elle satisfait aux exigences minimales d'évaluation établies dans ces Règles officielles.

Si ces exigences minimales ne sont pas remplies, le concurrent est déclaré perdant.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 17. Système de notation

Les scores seront attribués par les juges selon les critères d'évaluation officiels établis dans ces Règles officielles.

Le classement final sera déterminé par le score officiel obtenu par chaque concurrent ou équipe.

Article 18. Récompenses

À la fin de la compétition, la première (1re), la deuxième (2e) et la troisième (3e) place seront attribuées dans chaque division officielle.

Lorsqu'une division compte plus de six (6) concurrents ou équipes, le Comité Organisateur peut attribuer deux (2) médailles de troisième place.

Article 19. Procédure de bris d'égalité

Tout match nul doit être résolu conformément à la procédure officielle de bris d'égalité établie dans ces Règles officielles.

Article 20. Tirage au sort officiel

L'ordre de performance sera déterminé par un tirage au sort officiel lors de la réunion technique, auquel assisteront les entraîneurs, les chefs d'équipe et les délégués nationaux.

Le tirage sera effectué par le Délégué Technique, et son résultat sera définitif pour déterminer l'ordre officiel de performance.

CHAPITRE IV

SYSTÈME DE POINTAGE OFFICIEL

Article 21. Procédure d'évaluation

Chaque performance sera évaluée par cinq (5) juges officiels accrédités par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Une fois le concurrent entré dans la zone de compétition, l'arbitre central donne l'ordre officiel **START (Shi Jak)** pour commencer la performance.

À la fin de la routine, l'arbitre central doit donner la commande **STOP (Bah-roh)** et exécuter le protocole officiel de fermeture en utilisant les commandes **ATTENTION (Cha-ryeot)** et **BOW (Kyeong-rye)**.

Après la révérence, les juges soumettent leurs notes, et la table technique compile et annonce le résultat officiel avant que le prochain concurrent ou équipe n'entre dans la zone de compétition.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Paragraphe 1. Chaque routine doit inclure au minimum cinq (5) techniques d'autodéfense (Hosinsul).

Article 22. Système de pointage officiel

Le score maximal pour chaque performance est de cent (100) points.

L'évaluation doit être répartie comme suit :

- a) Précision et créativité : **25 points.**
- b) Expression : **25 points.**
- c) Compétence technique : **25 points.**
- d) Exécution posturale : **25 points.**

Article 23. Précision et créativité

Ce critère doit évaluer :

- a) Précision dans l'exécution des techniques fondamentales du Hapkido.
- b) Exécution individuelle correcte de chaque technique de légitime défense (Hosinsul).
- c) Créativité, variété et organisation logique de la routine.

Score maximal : **25 points.**

Article 24. Expression

Ce critère doit évaluer :

- a) Vitesse et puissance.
- b) Contrôle du rythme, de la continuité et du mouvement.
- c) Énergie, concentration, confiance en soi et présence scénique.
- d) Utilisation appropriée de **Kihap**.
- e) Coordination entre les membres de l'équipe.

Score maximal : **25 points.**

Article 25. Compétence technique

Ce critère doit évaluer :

- a) Le niveau de difficulté des techniques appliquées.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- b) Application correcte des principes techniques du Hapkido.
- c) Variété de techniques de main.
- d) Variété et difficulté des techniques de coup de pied.
- e) Utilisation appropriée des armes traditionnelles lorsqu'autorisé.
- f) Transitions fluides et continuité technique.

Score maximal : **25 points.**

Article 26. Exécution posturale

Ce critère doit évaluer :

- a) Exécution correcte des postures fondamentales du Hapkido.
- b) La variété des positions.
- c) L'équilibre.
- d) Stabilité lors des transitions.
- e) Contrôle postural tout au long de la performance.

Score maximal : **25 points.**

Article 27. Déductions de points

Les déductions de score doivent être appliquées chaque fois que des erreurs techniques, d'exécution, d'expression ou de procédure sont observées pendant la performance.

Les déductions seront appliquées selon les critères suivants :

a) Erreurs d'exécution

Les déductions s'appliquent lorsque :

- Les techniques manquent d'une extension ou d'une amplitude de mouvement suffisante selon les caractéristiques physiques de l'interprète.
- La routine est exécutée avec un rythme constant sans variations appropriées de vitesse, de puissance ou d'intensité.
- L'expression corporelle, la concentration des yeux, l'attitude ou le **Kihap** ne sont pas correctement démontrés.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

b) Erreurs techniques mineures

Chaque erreur technique mineure observée lors de l'exécution d'une technique individuelle entraînera la déduction correspondante selon le critère d'évaluation concerné.

c) Erreurs techniques majeures

Les erreurs techniques majeures incluent, sans s'y limiter :

1. Défaut d'exécution du **Kihap**, ou exécution au mauvais moment.
2. Interrompre la routine pendant trois (3) secondes ou plus en raison d'un manque de mémoire ou d'une perte de continuité.
3. Ne pas orienter les yeux vers la direction prévue de la technique.
4. Des bruits ou des bruits de respiration excessifs qui affectent la qualité de la performance.
5. Chute accidentelle de l'artiste ou de toute arme autorisée utilisée pendant la routine.
6. Communication verbale entre les membres de l'équipe pendant la performance.
7. Blessure à un membre de l'équipe résultant d'une exécution technique inadéquate.

d) Redémarrer la routine

Si le concurrent ou l'équipe reprend la routine après le début de la performance, la déduction correspondante sera appliquée quel que soit le nombre de techniques précédemment exécutées.

e) Limite de temps officielle

La durée officielle de la représentation est d'au minimum une (1) minute et un maximum d'une (1) minute trente (30) secondes.

Si la routine est plus courte ou plus longue que la limite de temps officielle, le Tableau technique doit déduire cinq (5) points du score final du concurrent ou de l'équipe.

Article 28. Protocole officiel de compétition

Article 28.1. Appel du concurrent

Les concurrents doivent se présenter à la zone d'échauffement au moins trente (30) minutes avant le début prévu de leur division.

L'appel officiel doit être annoncé jusqu'à trois (3) fois par le personnel de compétition autorisé.

Tout concurrent ou équipe ne se présentant pas après le troisième appel officiel sera déclaré **absent** et perdra le droit de concourir, sauf autorisation contraire du Délégué Technique pour une raison justifiée.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 28.2. Inspection des uniformes

Avant d'entrer dans la zone de compétition, tous les concurrents doivent effectuer une inspection officielle de leur uniforme et de leur équipement autorisé.

L'inspection sera réalisée par un responsable désigné par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Les concurrents ne doivent porter ni porter un objet ou un accessoire qui pourrait mettre en danger un participant ou interférer avec le bon déroulement de la compétition.

Article 28.3. Entrée dans la zone de compétition

Une fois l'inspection officielle terminée, le concurrent ou l'équipe doit entrer dans la zone de compétition accompagné uniquement de son entraîneur officiellement accrédité.

Article 28.4. Début de la représentation

La performance ne commencera qu'après que l'arbitre central ait donné l'ordre officiel :

START (Shi Jak).

Article 28.5. Fin de la représentation

À la fin de la routine, l'arbitre central conclut la performance en donnant l'ordre :

STOP (Bah-roh).

L'arbitre du centre exécute ensuite le protocole officiel de clôture en utilisant les commandes suivantes :

- **ATTENTION (Cha-ryeot).**

- **NŒUD (Kyeong-rye).**

Les concurrents doivent rester en position jusqu'à l'achèvement du protocole.

Article 28.6. Publication des résultats

Une fois que tous les juges ont soumis leurs notes, la Table technique compile les résultats officiels.

L'arbitre central annoncera le score officiel et, le cas échéant, déclarera le vainqueur de la performance.

Article 28.7. Sortie de la zone de compétition

Après la conclusion du protocole officiel, les concurrents doivent quitter la zone de compétition de manière ordonnée, en suivant les instructions de l'arbitre du centre et du personnel technique.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 29. Détermination du vainqueur

Article 29.1. Évaluation des performances

Chaque juge doit évaluer indépendamment la performance conformément aux critères officiels de jugement établis dans ces Règles officielles.

Le score maximal attribué par chaque juge sera de cent (100) points, les déductions appropriées étant appliquées lorsque cela est nécessaire.

Article 29.2. Score officiel

Une fois les scores des cinq (5) juges enregistrés, la Table technique élimine :

- a) Le score le plus élevé.
- b) Le score le plus bas.

Les trois (3) scores restants doivent être additionnés pour déterminer le score officiel du concurrent ou de l'équipe.

Le score officiel maximum est de trois cents (300) points.

Article 29.3. Déclaration du vainqueur

Le classement officiel sera déterminé en fonction du score final obtenu par chaque concurrent ou équipe.

Les distinctions suivantes seront décernées :

- Première place : Meilleur score.
- Deuxième place : deuxième meilleur score.
- Troisième place : troisième meilleur score.

Les récompenses doivent être remises conformément aux présentes règles officielles.

Article 29.4. Déclaration du perdant

Un concurrent ou une équipe est déclaré perdant si l'un des cas suivants se produit :

- a) Échec à accomplir la routine de légitime défense (Hosinsul).
- b) Incapacité à obtenir un score suffisant pour obtenir une place officielle.
- c) Non-respect des exigences d'inscription établies par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- d) Non-respect des règles officielles d'uniforme.
- e) Ne pas respecter les exigences de nationalité pour les compétitions internationales.
- f) Violation des règlements WFSH sur le contrôle médical ou antidopage.
- g) Violation des normes disciplinaires, éthiques ou comportementales établies par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 29.5. Procédure de bris d'égalité

Si deux (2) concurrents ou équipes ou plus obtiennent le même score final pour l'une des trois (3) premières places, l'égalité sera résolue selon la procédure suivante :

- a) Le compétiteur ou l'équipe ayant réalisé la routine avec le plus grand nombre d'attaquants ou d'assistants sera déclaré vainqueur, à condition que la performance respecte pleinement les exigences techniques établies dans ces Règles officielles.
- b) Si l'égalité persiste, les compétiteurs ou équipes à égalité doivent effectuer une nouvelle routine complète d'autodéfense (Hosinsul), qui sera à nouveau évaluée par les cinq (5) juges officiels.
- c) Si l'égalité persiste après la deuxième performance, la décision finale sera prise par un vote ouvert des cinq (5) juges officiels, et le concurrent ou l'équipe ayant obtenu la majorité simple des voix sera déclaré vainqueur.

CHAPITRE V

DISPOSITIONS FINALES

Article 30. Interprétation officielle

L'interprétation officielle de ces **Règles officielles de compétition d'autodéfense (Hosinsul)** relève de la responsabilité exclusive de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** via la **Commission Technique** Mondiale et la **Direction Mondiale de l'Arbitrage**.

Aucune organisation affiliée ne peut émettre des interprétations contraires aux dispositions établies dans ces Règles officielles.

Article 31. Cas imprévus

Toute situation non explicitement prévue dans ces Règles officielles sera résolue par le **Directeur de l'Arbitrage** et la **Commission technique mondiale** de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Toutes les décisions seront fondées sur les principes de sécurité, d'équité, d'intégrité sportive et du développement technique de Sport Hapkido.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 32. Demande obligatoire

Les dispositions contenues dans ces Règles Officielles sont obligatoires dans toutes les compétitions nationales, continentales et mondiales reconnues, sanctionnées ou organisées par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 33. Modifications du règlement

Les modifications à ces Règles Officielles ne peuvent être approuvées que par le **Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** sur recommandation de la **Commission Technique Mondiale** et/ou de la **Direction Mondiale des Arbitrages**.

Article 34. Cycle réglementaire

Ces règles officielles resteront en vigueur tout au long du cycle réglementaire établi par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Les amendements ordinaires entreront en vigueur au début du prochain cycle réglementaire, sauf ceux qui doivent être mis en œuvre immédiatement pour des raisons liées à la sécurité des participants, à l'intégrité sportive ou à la bonne administration de la discipline.

Article 35. Traductions officielles

La **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** peut publier des versions officielles de ces Règles Officielles dans différentes langues.

En cas de divergence entre les traductions, la version officielle publiée en anglais prévaudra.

Article 36. Droits de propriété intellectuelle

Ces **règles officielles de compétition d'autodéfense (Hosinsul)** sont la propriété exclusive de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Leur reproduction, modification, traduction, distribution ou utilisation totale ou partielle sont interdites sans l'autorisation écrite préalable de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 37. Entrée en vigueur

Ces **Règles officielles de compétition d'autodéfense (Hosinsul)** entreront en vigueur à la date de leur approbation officielle par le **Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

À partir de cette date, toutes les dispositions réglementaires antérieures contraires aux présentes Règles officielles seront abrogées.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

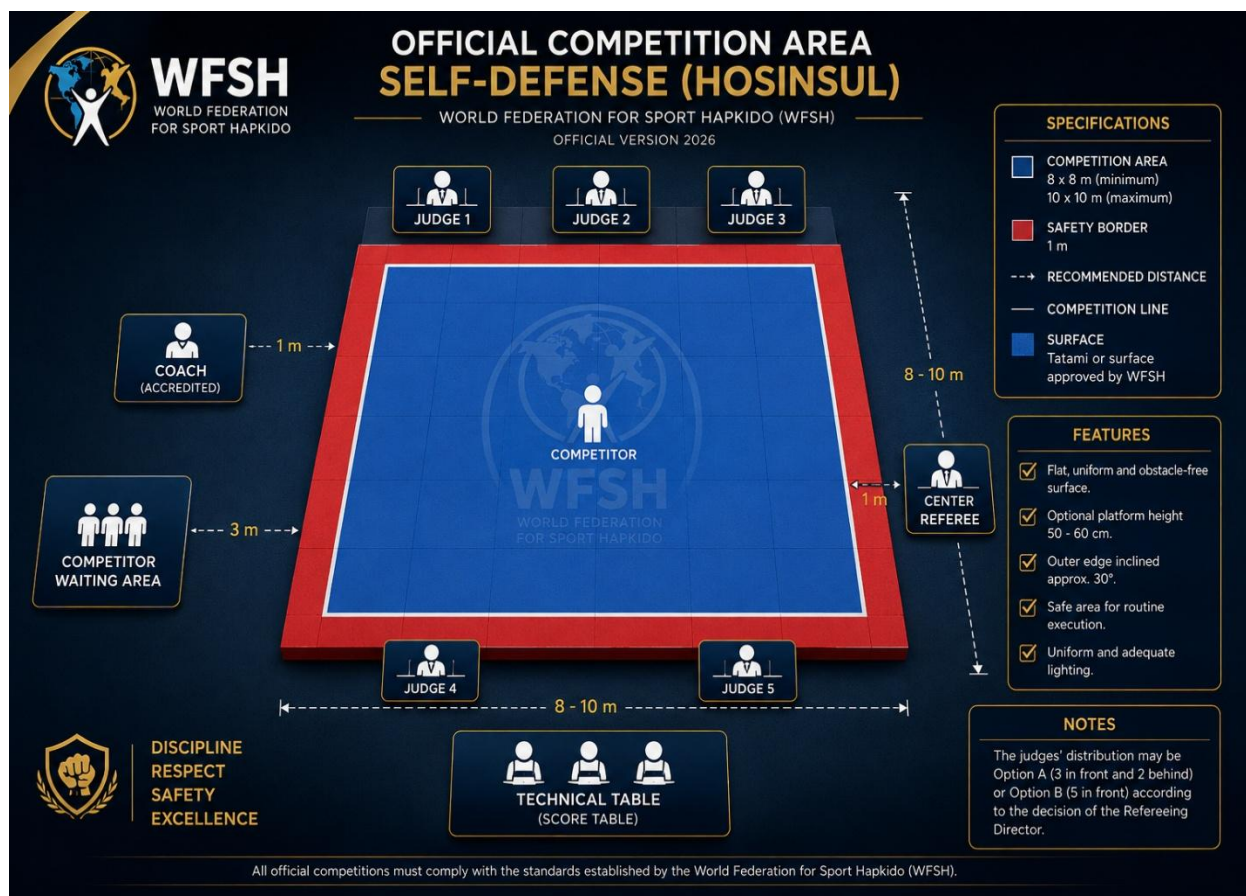
INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 1



Reconnu par



pág. 20



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC
CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA
PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org
WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 2

CRITÈRES D'ÉVALUATION OFFICIELS

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH) Règles officielles de la
compétition d'autodéfense (Hosinsul) Édition officielle 2026

TABLEAU D'ÉVALUATION OFFICIEL

CRITÈRE D'ÉVALUATION	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	SCORE MAXIMAL
1. Précision et créativité	• Précision dans l'exécution des techniques fondamentales de Hapkido. • Exécution individuelle correcte de chaque technique d'autodéfense (Hosinsul). • Créativité, variété et organisation logique de la routine.	25 points
2. Expression	• Vitesse et puissance. • Rythme et continuité. • Contrôle du corps. • Expression de l'énergie. • Concentration. • Confiance et attitude. • Utilisation appropriée du Kihap. • Coordination entre les membres de l'équipe.	25 points
3. Compétence technique	• Niveau de difficulté des techniques appliquées. • Application correcte des principes techniques du Hapkido. • Variété des techniques de main. • Variété et difficulté des techniques de coup de pied. • Utilisation appropriée des armes traditionnelles (lorsque autorisées). • Fluidité technique et continuité.	25 points
4. Exécution posturale	• Exécution correcte des postures fondamentales de Hapkido. • Variété des positions. • Équilibre. • Stabilité lors des transitions. • Contrôle postural tout au long de la performance.	25 points
	SCORE MAXIMAL TOTAL	100 POINTS

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

L'évaluation officielle doit prendre en compte les principes suivants :

- Précision technique.
- La créativité.
- Expression corporelle.
- Rythme.
- Le pouvoir.
- Coordination.
- Maîtrise technique.
- Contrôle postural.
- Sécurité tout au long de la représentation.
- Application correcte des principes traditionnels du Hapkido.

ÉCHELLE OFFICIELLE DE PERFORMANCE

FINAL SCORE	NIVEAU DE PERFORMANCE
96.00 – 100.00	Excellent
91.00 – 95.99	Très bien
86.00 – 90.99	Bien
80.00 – 85.99	Acceptable
En dessous de 80,00	Insuffisant

NOTE OFFICIELLE

Chacun des cinq (5) juges officiels doit attribuer un score maximal de 100 points.

Le tableau technique élimine automatiquement les scores les plus élevés et les plus bas, en ajoutant les trois (3) points restants pour déterminer le score officiel du concurrent ou de l'équipe.

Score officiel maximum : 300 points.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 3

TABEAU OFFICIEL DES DÉDUCTIONS

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)
Règles officielles de la compétition d'autodéfense (Hosinsul)
Édition officielle 2026

TABEAU OFFICIEL DES DÉDUCTIONS

TYPE D'ERREUR	DESCRIPTION	DEMANDE DE DÉDUCTION
Erreurs d'exécution	Des techniques manquant d'amplitude de mouvement suffisante selon les caractéristiques physiques de l'interprète.	À la discrétion des juges.
	Routine exécutée avec un rythme constant, sans variations appropriées de vitesse ou d'intensité.	À la discrétion des juges.
	Mauvaise expression corporelle, attitude, concentration ou présence scénique médiocres.	À la discrétion des juges.
	Utilisation inappropriée ou absence de Kihap .	À la discrétion des juges.
Erreurs techniques mineures	Des erreurs individuelles lors de l'exécution d'une technique.	À la discrétion des juges.
Erreurs techniques majeures	Échec à effectuer le Kihap ou exécution au mauvais moment.	À la discrétion des juges.
	Interrompre la routine pendant trois (3) secondes ou plus.	À la discrétion des juges.
	Ne pas orienter les yeux vers la bonne direction de la technique.	À la discrétion des juges.
	Une respiration excessive ou des bruits affectant la qualité des performances.	À la discrétion des juges.
	Chute accidentelle d'une arme autorisée pendant la routine.	À la discrétion des juges.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

TYPE D'ERREUR	DESCRIPTION	DEMANDE DE DÉDUCTION
	Communication verbale entre les membres de l'équipe pendant la performance.	À la discrétion des juges.
	Blessure causée par une exécution technique inadéquate.	À la discrétion des juges.
Redémarrage de la routine	Reprendre la routine une fois la performance déjà commencée.	À la discrétion des juges.
Limite de temps officielle	Routine de moins d'une (1) minute.	-5 points (Tableau technique).
	Routine de plus d'une (1) minute et trente (30) secondes.	-5 points (Tableau technique).

NOTES OFFICIELLES

- Les déductions ne seront appliquées que par des juges officiellement accrédités par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.
- Toutes les déductions doivent être appliquées de manière cohérente, objective et impartiale.
- La déduction pour dépassement ou non-respect du délai officiel sera appliquée exclusivement par la **Table technique** après vérification du temps officiel de performance.
- La même erreur technique ne doit pas être pénalisée plus d'une fois lors de la même action.



RICHARD ALEXANDER SUAREZ VELEZ

Vice-président
Le Centre sportif, Alliance internationale des projets stratégiques des BRICS

Cofondateur & Secrétaire général
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Président
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)





JUAN PABLO PLATERO

Co-fondateur et vice-président
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Secrétaire général
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

RÈGLES OFFICIELLES DE LA COMPÉTITION

SAUT EN HAUTEUR

Édition officielle 2026

Version 1.0

Approuvé par le
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Richard Alexander Suárez Vélez
Président

Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)
www.worldsportshapkido.org



Reconnu par



pág. 1



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

TABLE DES MATIÈRES

CONTENU	Page
CHAPITRE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	4
Article 1. Définition de l'épreuve du saut en hauteur	
Article 2. Piste	
Article 3. Surface d'atterrissage	
Article 4. Niveaux de compétition	
Article 5. Catégories officielles et tailles minimales	
CHAPITRE II – PROCÉDURE DE COMPÉTITION	5
Article 6. Tentative valide	
Article 7. Tentative invalide	
Article 8. Disqualification	
CHAPITRE III – PANEL OFFICIEL D'OFFICIERS	7
Article 9. Composition du panel officiel d'arbitrage	
Article 10. Juge 1	
Article 11. Juge 2	
Article 12. Juge 3	
Article 13. Juge 4	
Article 14. Décisions d'arbitrage	
CHAPITRE IV – CLASSEMENT, DÉPARTAGE ET RÉSULTATS OFFICIELS	9
Article 15. Procédure de bris d'égalité	
Article 16. Classement officiel et cérémonie de remise des prix	

Reconnu par



pág. 2



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CONTENU

Page

CHAPITRE V – DISPOSITIONS FINALES

10

Article 17. Interprétation officielle

Article 18. Cas imprévus

Article 19. Demande obligatoire

Article 20. Modifications du règlement

Article 21. Cycle réglementaire

Article 22. Traductions officielles

Article 23. Droits de propriété intellectuelle

Article 24. Entrée en vigueur

Reconnu par



pág. 3



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Définition de l'épreuve du saut en hauteur

L' épreuve **de saut en hauteur** consiste en un saut vertical dans lequel le concurrent doit franchir une barre transversale horizontale soutenue par deux (2) montants verticaux positionnés à une hauteur déterminée selon la catégorie officielle du concurrent et les niveaux précédemment franchis pendant la compétition.

La hauteur officielle du saut doit être mesurée du niveau du sol jusqu'au bord supérieur de la barre transversale.

Le saut se termine par un atterrissage réglementaire consistant soit en un roulement vers l'avant avec les deux mains, soit en roulade latérale avec une seule main, conformément aux présentes règles officielles.

Article 2. Piste

La piste est la zone désignée pour l'approche du concurrent avant d'effectuer le saut.

L'approche doit être effectuée en ligne droite sur une distance officielle de six (6) mètres avec une largeur minimale d'un (1) mètre.

Article 3. Surface d'atterrissage

La surface d'atterrissage doit être constituée d'un tapis de sécurité pour gymnastique conçu pour protéger le concurrent lors de l'atterrissage.

Le tapis d'atterrissage doit avoir, au minimum, les dimensions suivantes :

- a) Largeur minimale d'un mètre et demi (1,50) mètre.
- b) Longueur minimale de deux (2) mètres.
- c) Épaisseur minimale de vingt (20) centimètres.

Article 4. Niveaux de compétition

La compétition de saut en hauteur se déroule à travers des niveaux de taille progressifs.

Chaque catégorie officielle commence à sa hauteur officielle minimale correspondante.

Après chaque hauteur franchie avec succès, la barre transversale doit être relevée de cinq (5) centimètres pour le niveau suivant.

La compétition se termine une fois les positions officielles sur le podium déterminées.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 5. Catégories officielles et tailles minimales

Les catégories officielles et les tailles minimales pour l'épreuve de saut en hauteur seront les suivantes.

A. Catégories officielles

- a) **Junior** : Compétiteurs âgés de douze (12) ans à quatorze (14) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.
- b) **Jeunesse** : Compétiteurs âgés de quinze (15) ans à dix-sept (17) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.
- c) **Adultes (Elite Open)** : Compétiteurs âgés de dix-huit (18) ans et plus.
- d) **Senior** : Compétiteurs âgés de quarante (40) ans et plus.

B. Hauteurs minimales officielles

Catégorie	Homme	Féminin
Junior	1,20 m	1,00 m
Jeunesse	1,30 m	1,10 m
Adultes (Elite Open)	1,40 m	1,15 m
Senior	1,30 m	1,10 m

CHAPITRE II

PROCÉDURE DE COMPÉTITION

Article 6. Tentative valide

La compétition commence à la hauteur minimale officielle établie pour chaque catégorie.

Une tentative de saut sera considérée comme valide lorsque le concurrent respecte pleinement les dispositions techniques établies dans ces Règles officielles.

Pour qu'une tentative soit déclarée valide, les exigences suivantes, entre autres, doivent être remplies :

- a) Commencer la course d'approche seulement après avoir reçu le signal du juge 1, qui autorisera la tentative après l'appel officiel du concurrent.
- b) Effectuer la course d'approche dans la piste officielle établie dans ces Règles officielles.

Reconnu par



pág. 5



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- c) Exécuter le saut en franchissant avec succès la hauteur correspondant au niveau officiel actuel.
- d) Dégager la barre transversale horizontale sans la déloger lors de l'exécution du saut.
- e) Effectuer un atterrissage réglementaire consistant soit en un roulement avant avec les deux mains, soit en roulade latérale avec une seule main.
- f) Terminer l'atterrissage debout en position de garde.
- g) Sortir de la surface d'atterrissage en passant par son extrémité désignée.
- h) Obtenir la validation de la tentative auprès du panel d'arbitres.

Lorsque le concurrent réussit à franchir la hauteur officielle actuelle, il passe au niveau de compétition suivant.

Article 7. Tentative invalide

Une tentative de saut est déclarée invalide si le concurrent commet l'une des actions suivantes :

- a) Commet une infraction disciplinaire ou sportive.
- b) Ne se présente pas lorsqu'il est appelé pour la catégorie ou la manche correspondante.
- c) Commence la course d'approche ou exécute le saut avant le signal officiel de départ.
- d) Dépasse la distance officielle de la piste (six mètres) ou quitte la piste après l'autorisation de la tentative.
- e) Commence la course d'approche sans avoir correctement exécuté le saut.
- f) Déloge la barre transversale horizontale lors de l'exécution du saut.

Paragraphe. Si la barre transversale tombe uniquement à cause d'une vibration après que le concurrent ait clairement franchi la hauteur, et que le jury d'arbitrage détermine que la chute résulte d'un facteur externe sans lien avec l'exécution technique du saut, la tentative peut être répétée.

- g) Ne parvient pas à toucher le premier corps avec la surface d'atterrissage avec une ou les deux mains.
- h) Effectue un atterrissage autre qu'un roulis avant ou un roulis latéral.
- i) Atterrit totalement ou partiellement en dehors de la surface d'atterrissage.
- j) Permet à n'importe quel membre de s'étendre au-delà de la surface d'atterrissage.
- k) Utilise les mains pour se soutenir en étant debout.
- L) Échoue à terminer la tentative en position de garde.

Reconnu par



pág. 6



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

m) Sort de la surface d'atterrissage à partir de tout endroit autre que son extrémité désignée.

La commission de l'une des actions ci-dessus invalidera la tentative.

Article 8. Disqualification

Un concurrent peut être disqualifié dans l'une des circonstances suivantes :

a) Lorsque, lors de l'échauffement officiel, le jury d'arbitrage détermine que le concurrent ne possède pas les compétences techniques minimales requises pour exécuter l'événement en toute sécurité, ce qui représente un risque pour son intégrité physique.

b) Toute autre circonstance entraînant une disqualification telle que prévue dans les **règles officielles de combat de la WFSH**.

La disqualification entraîne l'annulation de tous les résultats obtenus par le concurrent lors de l'événement.

CHAPITRE III

PANEL OFFICIEL D'ARBITRAGE

Article 9. Composition du panel officiel d'arbitrage

La compétition de saut en hauteur sera organisée par un jury officiel dûment accrédité par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Le panel officiel d'arbitrage sera composé de :

- a) Juge 1.
- b) Juge 2.
- c) Juge 3.
- d) Juge 4.

Lorsque les conditions de la compétition l'exigent, le Comité d'Organisation peut nommer des responsables techniques supplémentaires pour aider à la tenue de l'événement.

Article 10. Juge 1

Le juge 1 est la plus haute autorité pendant la compétition.

Le juge 1 aura les responsabilités suivantes :

- a) Appelez les concurrents.
- b) Autoriser le début de chaque tentative en donnant le signal officiel.
- c) Déclarer chaque tentative valide ou invalide.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- d) En cas de tentative invalide, annoncer verbalement la raison de l'infraction (départ, saut, atterrissage ou arrivée).
- e) Annoncer officiellement la hauteur au début de chaque manche.
- f) Tenir les dossiers officiels de la compétition.
- g) Déclarer l'ouverture et la conclusion de chaque catégorie officielle.

Article 11. Juge 2

Le juge 2 doit être positionné au début de la piste.

Le juge 2 aura les responsabilités suivantes :

- a) Vérifier le marquage correct de la piste.
- b) Confirmer l'identité du concurrent avant la tentative.
- c) S'assurer que le concurrent reste sur la piste officielle et ne dépasse pas la distance d'approche réglementaire.
- d) Confirmer que le concurrent ne commence l'approche qu'après le signal du juge 1.

Article 12. Juge 3

Le juge 3 doit être positionné à côté de la barre transversale horizontale.

Le juge 3 a les responsabilités suivantes :

- a) Confirmer si la barre transversale est déplacée par le concurrent lors de l'exécution du saut.
- b) Ajuster la barre transversale à la hauteur requise pour la prochaine tentative ou niveau de compétition.
- c) Confirmer que le premier contact du concurrent avec la surface d'atterrissage a été effectué avec une ou les deux mains.
- d) Vérifier que l'atterrissage consiste exclusivement en un roulis avant ou latéral.

Article 13. Juge 4

Le juge 4 doit être positionné le long de la surface d'atterrissage.

Le juge 4 aura les responsabilités suivantes :

- a) Confirmer que le concurrent n'utilise pas les mains pour se soutenir debout.
- b) Vérifier que le concurrent termine la tentative en position de garde.
- c) Confirmer que le concurrent sort de la surface d'atterrissage par son extrémité désignée.

Reconnu par



pág. 8



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 14. Décisions d'arbitrage

Chaque juge doit prendre des décisions de manière indépendante dans le cadre de ses responsabilités assignées.

Les décisions officielles doivent être communiquées par les signaux suivants :

- a) **Drapeau bleu** : Saut valide.
- b) **Drapeau rouge** : Saut invalide.

La décision finale concernant la validité d'une tentative reviendra au juge 1, en tenant compte des observations faites par les autres juges.

CHAPITRE IV

CLASSEMENT, BRIS D'ÉGALITÉ ET RÉSULTATS OFFICIELS

Article 15. Procédure de bris d'égalité

En cas d'égalité pour l'une des trois (3) premières places du classement officiel, l'égalité doit être résolue en appliquant la procédure suivante :

- a) Il doit d'abord être vérifié que les concurrents à égalité ont réussi à franchir la taille minimale officielle correspondant à leur catégorie.
- b) Les concurrents à égalité doivent effectuer un (1) saut supplémentaire à une hauteur de cinq (5) centimètres en dessous de la dernière hauteur où ils ont échoué.
- c) Les concurrents qui réussissent à franchir cette hauteur poursuivent le tie-break en relevant la barre transversale horizontale par incréments de cinq (5) centimètres jusqu'à ce que les positions finales soient déterminées.
- d) Si aucun des concurrents ne franchit la hauteur désignée, la barre transversale horizontale doit être abaissée de cinq (5) centimètres et une nouvelle tentative de bris d'égalité doit être effectuée.

Paragraphe 1. La procédure décrite au paragraphe (d) peut être répétée autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que l'égalité soit résolue, à condition que la barre transversale horizontale ne soit pas abaissée sous la hauteur minimale officielle établie pour la catégorie. Sinon, les concurrents seront disqualifiés de l'événement.

Paragraphe 2. Seuls les concurrents éliminés lors de la manche immédiatement précédente en raison des infractions établies aux **points d), g), k), l) et m) de l'article 7** de ces Règles officielles sont éligibles à la procédure de départage.

Article 16. Classement officiel et cérémonie de remise des prix

Le classement officiel sera déterminé en fonction de la plus grande hauteur franchie avec succès par chaque concurrent pendant la compétition.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Seuls les premiers (1er), deuxième (2e) et troisième (3e) candidats dans chaque catégorie officielle reçoivent des récompenses.

Tout concurrent ne franchissant pas la taille minimale officielle établie pour sa catégorie ne pourra pas obtenir de classement officiel.

La meilleure hauteur atteinte lors de la compétition est officiellement enregistrée et, le cas échéant, peut être reconnue comme **un record d'événement, un record national, un record continental ou un record du monde**, conformément à la nature de la compétition et aux règlements de la **Fédération mondiale du sport Hapkido (WFSH)**.

Chaque médaille décernée compte comme une (1) médaille pour le classement général officiel de la délégation.

CHAPITRE V

DISPOSITIONS FINALES

Article 17. Interprétation officielle

L'interprétation officielle de ces **règles officielles de compétition de saut en hauteur** relève exclusivement de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** via sa Commission Technique Mondiale et sa Direction Mondiale de l'Arbitrage.

Aucune organisation affiliée ne peut émettre des interprétations contraires aux dispositions établies dans ces Règles officielles.

Article 18. Cas imprévus

Toute situation non explicitement prévue dans ces Règles officielles sera résolue par le Directeur de l'arbitrage et la Commission technique mondiale de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Toutes les décisions doivent être prises conformément aux principes de sécurité, d'impartialité, d'intégrité sportive et au développement technique du Sport Hapkido.

Article 19. Demande obligatoire

Les dispositions contenues dans ces Règles Officielles sont obligatoires dans toutes les compétitions nationales, continentales et mondiales reconnues, sanctionnées ou organisées par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 20. Modifications du règlement

Les modifications à ces Règles Officielles ne peuvent être approuvées par le Conseil d'administration de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** qu'à la demande de la Commission technique mondiale et/ou de la Direction mondiale de l'arbitrage.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 21. Cycle réglementaire

Ces règles officielles resteront en vigueur tout au long du cycle réglementaire établi par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Les amendements ordinaires entreront en vigueur au début du prochain cycle réglementaire, sauf si une mise en œuvre immédiate est requise pour des raisons de sécurité des concurrents, d'intégrité sportive ou de bonne gestion de l'événement.

Article 22. Traductions officielles

La **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** peut publier des versions officielles de ces Règles Officielles dans différentes langues.

En cas de toute divergence entre les traductions, la version officielle en anglais prévaudra.

Article 23. Droits de propriété intellectuelle

Ces **règles officielles de la compétition de saut en hauteur** sont la propriété exclusive de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Aucune partie de ces Règles Officielles ne peut être reproduite, modifiée, traduite, distribuée ou utilisée, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 24. Entrée en vigueur

Ces **règles officielles de la compétition de saut en hauteur** entreront en vigueur à la date de leur approbation officielle par le conseil d'administration de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

À partir de cette date, toutes les dispositions réglementaires antérieures qui sont en conflit avec ces Règles officielles seront abrogées.

RICHARD ALEXANDER SUAREZ VELEZ

Vice-président
Le Centre sportif, Alliance internationale des projets stratégiques des BRICS

Cofondateur & Secrétaire général
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Président
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)



JUAN PABLO PLATERO

Co-fondateur et vice-président
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Secrétaire général
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

RÈGLES OFFICIELLES DE LA COMPÉTITION DE SAUT EN LONGUEUR

Édition officielle 2026

Version 1.0

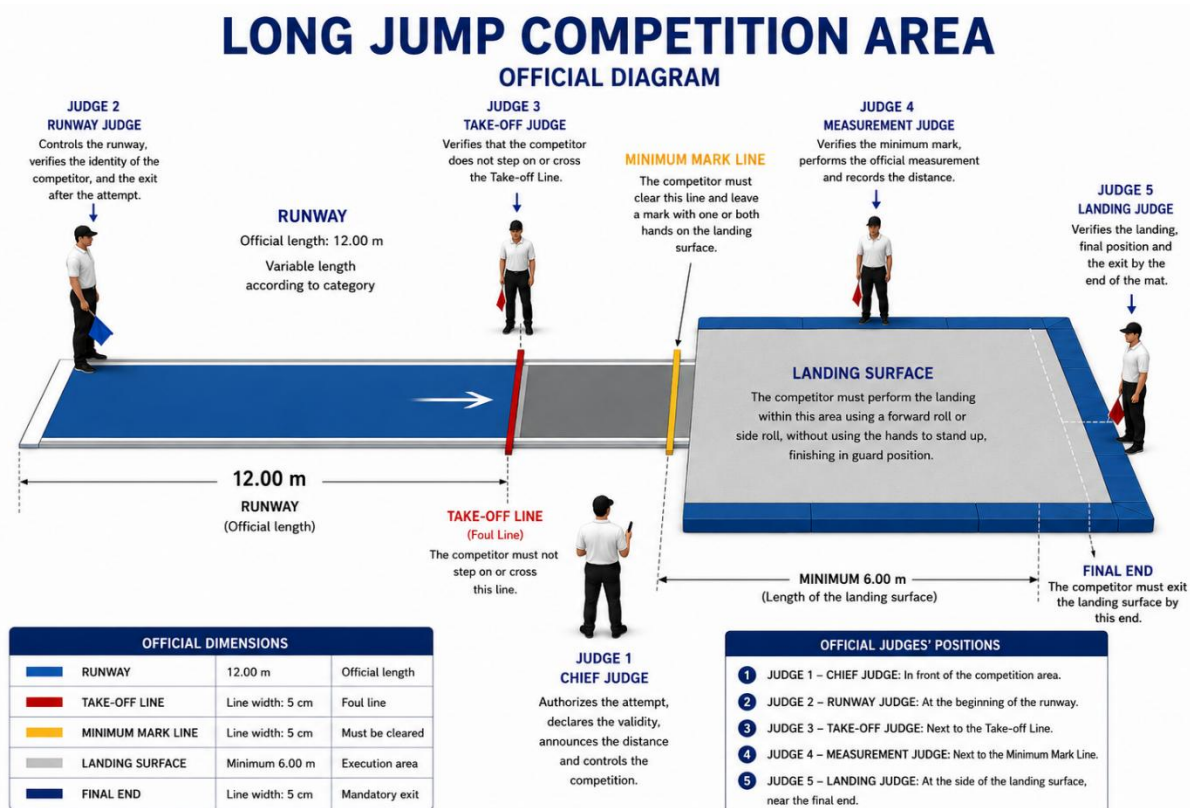
Approuvé par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Richard Alexander Suárez Vélez

Président

Fédération mondiale du sport Hapkido (WFSH)

www.worldsportshapkido.org



Reconnu par



pág. 1



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

TABLE DES MATIÈRES

CONTENU	Page
CHAPITRE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	4
Article 1. Définition de l'épreuve du saut en longueur	
Article 2. Piste et ligne de décollage	
Article 3. Surface d'atterrissage et ligne de marquage minimum	
Article 4. Manches	
Article 5. Mesure officielle du saut	
Article 6. Équipement de mesure officiel	
Article 7. Catégories officielles et notes minimales	
CHAPITRE II – PROCÉDURE DE COMPÉTITION	6
Article 8. Début de la compétition	
Article 9. Tentative valide	
Article 10. Tentative invalide	
Article 11. Disqualification	
CHAPITRE III – JURY D'OFFICIERS	8
Article 12. Composition du panel d'arbitres	
Article 13. Juge 1	
Article 14. Juge 2	
Article 15. Juge 3	
Article 16. Juge 4	
Article 17. Juge 5	

Reconnu par



pág. 2



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CONTENU	Page
Article 18. Décisions d'arbitrage	
CHAPITRE IV – CLASSEMENT, DÉPARTAGE ET RÉSULTATS	10
Article 19. Classement officiel	
Article 20. Meilleure marque officielle	
Article 21. Égalité	
Article 22. Procédure de bris d'égalité	
Article 23. Résultats officiels	
Article 24. Cérémonie de remise des prix	
Article 25. Publication des résultats	
CHAPITRE V – DISPOSITIONS FINALES	12
Article 26. Interprétation officielle	
Article 27. Cas imprévus	
Article 28. Demande obligatoire	
Article 29. Modifications du règlement	
Article 30. Cycle réglementaire	
Article 31. Traductions officielles	
Article 32. Droits de propriété intellectuelle	
Article 33. Entrée en vigueur	

Reconnu par



pág. 3



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Définition de l'épreuve du saut en longueur

L'épreuve du saut en longueur consiste à réaliser un saut horizontal effectué par le concurrent après une course d'approche contrôlée, dans le but d'atteindre la plus grande distance possible tout en respectant les dispositions techniques établies dans ces Règles officielles.

Avant d'effectuer le saut, le concurrent doit appliquer de la craie ou de la poudre de talc sur les deux mains afin de laisser une marque visible sur la surface d'atterrissage, qui servira de référence officielle pour mesurer la distance du saut.

Le saut doit être effectué sans marcher sur la ligne de décollage et se conclure par une technique d'atterrissage réglementaire consistant soit en un roulis vers l'avant à deux mains ou un roulis latéral à la main, terminant en position de garde conformément aux présentes règles officielles.

Article 2. Piste et ligne de décollage

La piste est la zone désignée pour l'approche avant le saut.

La course d'approche doit être effectuée en ligne droite sur une distance officielle de douze (12) mètres et une largeur minimale d'un (1) mètre.

À l'extrémité de la piste se trouve la ligne de décollage, qui marque le point de décollage maximal autorisé.

Le concurrent ne doit pas marcher sur la ligne de décollage ni franchir la ligne de décollage lors de l'exécution du saut.

Article 3. Surface d'atterrissage et ligne de marquage minimum

La surface d'atterrissage doit être composée de tapis de sécurité pour gymnastique conçus pour protéger le concurrent pendant la phase d'atterrissage.

Les tapis d'atterrissage doivent respecter les spécifications minimales suivantes :

- a) Largeur minimale d'un mètre cinquante centimètres (1,50 m).
- b) Longueur minimale de deux (2) mètres.
- c) Épaisseur allant de cinq (5) à dix (10) centimètres.

La longueur totale de la surface d'atterrissage doit être comprise entre six (6) et huit (8) mètres.

Reconnu par



pág. 4



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

La surface d'atterrissage doit inclure une ligne de marque minimale clairement indiquée correspondant à la catégorie officielle du concurrent, qui doit être dépassée pour tenter de se qualifier à la mesure officielle.

Article 4. Manches

La compétition de saut en longueur se compose de trois (3) tours officiels.

Chaque concurrent peut effectuer une (1), deux (2) ou trois (3) tentatives de saut.

Une fois que le concurrent dépasse la marque minimale établie pour la catégorie concernée, la distance atteinte est officiellement enregistrée.

Pour le classement et les récompenses, seule la meilleure note valide du concurrent est prise en compte.

Paragraphe 1. Un concurrent peut choisir de ne pas participer à une (1) ou à deux (2) manche officielles. Cette décision doit être communiquée au juge 1 avant le début du tour correspondant.

Paragraphe 2. L'annulation de toute tentative de saut en raison du non-respect des dispositions techniques établies dans ces Règles officielles entraînera la disqualification immédiate du concurrent et l'annulation de toutes les marques précédemment obtenues lors de l'événement.

Article 5. Mesure officielle du saut

La distance de saut doit être mesurée à l'aide d'un équipement de mesure officiellement approuvé et correctement calibré.

La mesure doit être prise à partir de la ligne de marque minimale correspondant à la catégorie du concurrent jusqu'à la marque laissée par la main la plus proche de cette ligne sur la surface d'atterrissage.

La distance officielle du saut doit être calculée en ajoutant la marque minimale établie pour la catégorie à la distance supplémentaire mesurée entre la ligne de marquage minimale et le point de contact de la main.

Article 6. Équipement de mesure officiel

Toutes les mesures de saut doivent être effectuées à l'aide d'équipements officiels garantissant précision, fiabilité et cohérence.

Les dispositifs de mesure suivants peuvent être utilisés, entre autres :

- a) Ruban à mesurer en acier ou en fibre de verre correctement calibré.
- b) Dispositifs de mesure électroniques approuvés par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Reconnu par



pág. 5



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Tout l'équipement de mesure doit être maintenu en bon état de fonctionnement et peut être inspecté par le directeur arbitral avant le début de la compétition.

Chaque fois qu'il existe un doute raisonnable concernant une mesure, le Directeur de l'arbitrage peut ordonner une nouvelle mesure, qui sera considérée comme définitive.

Article 7. Catégories officielles et notes minimales

Les catégories officielles et les notes minimales de qualification pour l'épreuve du saut en longueur seront les suivantes :

A. Catégories officielles

a) Junior : Compétiteurs âgés de douze (12) ans jusqu'à quatorze (14) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.

b) Jeunesse : Compétiteurs âgés de quinze (15) ans jusqu'à dix-sept (17) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.

c) Adultes ouverts (Elite) : Compétiteurs âgés de dix-huit (18) ans et plus.

d) Senior : Compétiteurs âgés de quarante (40) ans et plus.

B. Notes Minimales Officielles

Catégorie	Homme	Féminin
Junior	2,00 m	1,50 m
Jeunesse	2,50 m	1,80 m
Adultes ouverts (Elite)	3,00 m	2,00 m
Senior	2,50 m	1,80 m

CHAPITRE II

PROCÉDURE DE COMPÉTITION

Article 8. Début de la compétition

La compétition commence par l'exécution des tentatives de saut correspondant à chaque catégorie officielle, conformément à l'ordre de participation établi par le Comité Organisateur.

Chaque concurrent a droit au nombre de tentatives établi dans ces Règles officielles afin d'enregistrer une note valide.

L'ordre de participation sera déterminé par le Comité Organisateur et annoncé avant le début de la compétition.

Reconnu par



pág. 6



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 9. Tentative valide

Une tentative de saut sera considérée comme valide lorsque le concurrent respecte pleinement les dispositions techniques établies dans ces Règles officielles.

Pour qu'une tentative soit déclarée valide, les exigences suivantes, entre autres, doivent être remplies :

- a) Commencer la course d'approche seulement après avoir reçu le signal du juge 1.
- b) Effectuer la course d'approche sur la piste officielle.
- c) Ne pas marcher sur la ligne de décollage ni ne franchir la ligne.
- d) Libérer la ligne de marque minimale correspondant à la catégorie officielle du concurrent.
- e) Laisser une marque visible de la main sur la surface d'atterrissage.
- f) Effectuer un atterrissage réglementaire en effectuant soit un roulis avant, soit un roulis latéral.
- g) Terminer la tentative en prenant la position de garde.
- h) Sortir de la surface d'atterrissage par son extrémité désignée.

Le respect de toutes ces exigences permettra de qualifier la tentative pour une mesure officielle.

Article 10. Tentative invalide

Une tentative de saut est déclarée invalide si le concurrent commet l'une des actions suivantes :

- a) Commet une infraction disciplinaire ou sportive.
- b) Ne se présente pas lorsqu'il est appelé pour la catégorie ou la manche correspondante.
- c) Commence la course d'approche ou exécute le saut avant le signal officiel de départ.
- d) Dépasse la piste officielle ou quitte la piste lors de l'exécution de la tentative.
- e) Commence la course d'approche sans avoir correctement exécuté le saut.
- f) Marche sur ou franchit la ligne de décollage.
- g) Ne franchit pas la ligne de marque minimale.
- h) Touche la ligne de marque minimale avec les mains.
- i) Ne laisse pas de trace visible de craie ou de talc sur la surface d'atterrissage.
- j) Ne parvient pas à toucher le premier corps avec le tapis d'atterrissage avec une ou les deux mains.
- k) Effectue un atterrissage autre qu'un roulis avant ou un roulis latéral.

Reconnu par



pág. 7



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- l) Atterrit totalement ou partiellement en dehors de la surface d'atterrissage.
 - m) Permet à n'importe quel membre de s'étendre au-delà de la surface d'atterrissage.
 - n) Utilise les mains pour se soutenir en étant debout.
 - o) Ne termine pas en position de garde.
 - p) Sort de la surface d'atterrissage à partir de tout endroit autre que son extrémité désignée.
- La commission de l'une des actions ci-dessus invalidera la tentative.

Article 11. Disqualification

Un concurrent peut être disqualifié dans l'une des circonstances suivantes :

- a) L'invalidation de toute tentative de saut conformément aux dispositions établies dans ces Règles officielles.
- b) Lorsque, lors de l'échauffement officiel, le jury d'arbitrage détermine que le concurrent ne possède pas les compétences techniques minimales requises pour exécuter l'épreuve en toute sécurité, ce qui représente un risque pour son intégrité physique.
- c) Toute autre circonstance entraînant la disqualification telle que prévue dans les règles officielles de combat de la WFSH.

La disqualification entraînera l'annulation de toutes les marques et résultats obtenus par le concurrent lors de l'événement.

CHAPITRE III

PANEL OFFICIEL D'ARBITRAGE

Article 12. Composition du panel officiel d'arbitrage

La compétition de saut en longueur sera organisée par un jury officiel officiel dûment accrédité par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Le panel officiel d'arbitrage sera composé de :

- a) Juge 1.
- b) Juge 2.
- c) Juge 3.
- d) Juge 4.
- e) Juge 5.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Lorsque les conditions de la compétition l'exigent, le Comité d'Organisation peut nommer des responsables techniques supplémentaires pour aider à la tenue de l'événement.

Article 13. Juge 1

Le juge 1 est la plus haute autorité pendant la compétition.

Le juge 1 aura les responsabilités suivantes :

- a) Appelez les concurrents.
- b) Autoriser le début de chaque tentative en donnant le signal officiel.
- c) Déclarer chaque tentative valide ou invalide.
- d) Communiquer verbalement la raison d'une tentative invalide lorsque cela est pertinent.
- e) Annoncer officiellement la distance mesurée.
- f) Tenir les dossiers officiels de la compétition.
- g) Déclarer l'ouverture et la conclusion de chaque catégorie officielle.

Article 14. Juge 2

Le juge 2 doit être positionné au début de la piste.

Le juge 2 aura les responsabilités suivantes :

- a) Vérifier le marquage correct de la piste.
- b) Confirmer l'identité de chaque concurrent.
- c) Vérifier que la craie ou la poudre talc ont été correctement appliquées sur les deux mains.
- d) S'assurer que le concurrent reste sur la piste officielle pendant l'approche.
- e) Confirmer que chaque tentative ne commence qu'après le signal du juge 1.

Article 15. Juge 3

Le juge 3 doit être positionné à côté de la ligne de décollage.

Le juge 3 a les responsabilités suivantes :

- a) Vérifier que le concurrent ne marche pas sur la ligne de décollage ou ne la franchit pas.
- b) Assister à la mesure officielle du saut.
- c) Signaler immédiatement toute infraction observée.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Article 16. Juge 4

Le juge 4 doit être positionné à côté de la ligne de marque minimale.

Le juge 4 aura les responsabilités suivantes :

- a) Confirmer que le concurrent a franchi la ligne de marque minimale correspondant à la catégorie officielle.
- b) Vérifier que le premier contact du concurrent avec la surface d'atterrissage a été effectué avec une ou les deux mains.
- c) Effectuer la mesure officielle du saut.
- d) Communiquer clairement et audiblement la distance mesurée au juge 1.

Article 17. Juge 5

Le juge 5 doit être positionné le long de la surface d'atterrissage.

Le juge 5 aura les responsabilités suivantes :

- a) Confirmer que le premier contact du concurrent avec le tapis d'atterrissage a été effectué avec une ou les deux mains.
- b) Vérifier que l'atterrissage consiste exclusivement en un roulis avant ou latéral.
- c) Confirmer que le concurrent n'utilise pas les mains pour se soutenir debout.
- d) Vérifier que le concurrent termine la tentative en position de garde.
- e) Confirmer que le concurrent quitte la surface d'atterrissage par son extrémité désignée.

Article 18. Décisions d'arbitrage

Chaque juge doit prendre des décisions de manière indépendante dans le cadre de ses responsabilités assignées.

Les décisions officielles doivent être communiquées par les signaux suivants :

- a) Drapeau bleu : Tentative valide.
- b) Signal d'alarme : tentative invalide.

La décision finale concernant la validité d'une tentative reviendra au juge 1, en tenant compte des observations faites par les autres juges.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE IV

CLASSEMENT, BRIS D'ÉGALITÉ ET RÉSULTATS OFFICIELS

Article 19. Classement officiel

Le classement officiel de la compétition sera déterminé en fonction de la plus grande distance valide atteinte par chaque concurrent lors des manches officielles.

Seules les notes obtenues par tentatives valides conformément à ces Règles Officielles seront prises en compte pour le classement officiel.

Article 20. Meilleure marque officielle

Pour les besoins du classement, seule la meilleure note valide obtenue par chaque concurrent durant la compétition sera officiellement enregistrée.

Toutes les tentatives restantes seront considérées uniquement à des fins statistiques et n'affecteront pas le classement officiel.

Article 21. Égalité

Un match nul existe lorsque deux (2) concurrents ou plus obtiennent exactement la même meilleure note valide à la fin des manches officielles.

Dans de tels cas, l'égalité doit être résolue conformément à la procédure établie dans l'article suivant.

Article 22. Procédure de bris d'égalité

En cas d'égalité pour l'une des trois (3) premières places du classement officiel, l'égalité doit être résolue en appliquant les critères suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- a) La deuxième meilleure note valide obtenue par chaque concurrent doit être comparée.
- b) Si l'égalité persiste, la troisième meilleure note valide obtenue par chaque concurrent sera comparée.
- c) Si un concurrent à égalité s'est volontairement abstenu de participer à une ou plusieurs manches officielles, ce concurrent doit accomplir la ou les tentatives manquantes uniquement pour résoudre l'égalité, en appliquant les critères établis dans les paragraphes précédents.
- d) Si, après application des critères ci-dessus, l'égalité reste en place, les concurrents à égalité doivent effectuer un (1) saut de départage supplémentaire. Le concurrent atteignant la distance valide la plus élevée est déclaré vainqueur du départage.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Paragraphe 1. Cette procédure de départage ne s'applique qu'aux égalités impliquant la première, la deuxième ou la troisième place dans chaque catégorie officielle.

Paragraphe 2. Si l'égalité persiste après le premier saut supplémentaire de départage, des tentatives supplémentaires de départage doivent être menées jusqu'à ce qu'un concurrent atteigne une distance valide plus grande.

Article 23. Résultats officiels

À l'issue de la compétition, le juge 1 préparera le Rapport Officiel des Résultats, qui comprendra, au minimum, les informations suivantes :

- a) Nom complet du concurrent.
- b) Pays, Fédération nationale ou institution représentée.
- c) Catégorie officielle.
- d) La distance obtenue à chaque tentative.
- e) Meilleure note valide.
- f) Classement final.
- g) Observations, lorsque cela est applicable.

Le rapport officiel des résultats doit être signé par le juge 1 et le directeur de l'arbitrage.

Article 24. Cérémonie de remise des prix

La cérémonie de remise des prix se déroule conformément au classement officiel établi à la fin de la compétition.

Au minimum, les premiers, deuxièmes et troisièmes places dans chaque catégorie officielle sont reconnus.

Le Comité d'Organisation peut attribuer des récompenses supplémentaires conformément au règlement officiel de l'événement.

Article 25. Publication des résultats officiels

Les résultats officiels seront publiés à l'issue de la révision et de la signature du Rapport Officiel des Résultats.

À la publication, les résultats deviendront officiels et définitifs.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE V

DISPOSITIONS FINALES

Article 26. Interprétation officielle

L'interprétation officielle de ces règles officielles de compétition de saut en longueur relève exclusivement de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) via sa Commission Technique Mondiale et sa Direction Mondiale de l'Arbitrage.

Aucune organisation affiliée ne peut émettre des interprétations contraires aux dispositions établies dans ces Règles officielles.

Article 27. Cas imprévus

Toute situation non explicitement prévue dans ces Règles officielles sera résolue par le Directeur de l'arbitrage et la Commission technique mondiale de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Toutes les décisions doivent être prises conformément aux principes de sécurité, d'impartialité, d'intégrité sportive et au développement technique du Sport Hapkido.

Article 28. Demande obligatoire

Les dispositions contenues dans ces Règles Officielles sont obligatoires dans toutes les compétitions nationales, continentales et mondiales reconnues, sanctionnées ou organisées par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 29. Modifications du règlement

Les modifications à ces Règles Officielles ne peuvent être approuvées par le Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) qu'à la demande de la Commission technique mondiale et/ou de la Direction mondiale de l'arbitrage.

Article 30. Cycle réglementaire

Ces règles officielles resteront en vigueur tout au long du cycle réglementaire établi par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Les amendements ordinaires entreront en vigueur au début du prochain cycle réglementaire, sauf si une mise en œuvre immédiate est requise pour des raisons de sécurité des concurrents, d'intégrité sportive ou de bonne gestion de l'événement.

Article 31. Traductions officielles

La Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH) peut publier des versions officielles de ces Règles Officielles dans différentes langues.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

En cas de toute divergence entre les traductions, la version officielle en anglais prévaudra.

Article 32. Droits de propriété intellectuelle

Ces règles officielles de la compétition de saut en longueur sont la propriété exclusive de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Aucune partie de ces Règles Officielles ne peut être reproduite, modifiée, traduite, distribuée ou utilisée, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

Article 33. Entrée en vigueur

Ces règles officielles de compétition de saut en longueur entreront en vigueur à la date de leur approbation officielle par le Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

À partir de cette date, toutes les dispositions réglementaires antérieures qui sont en conflit avec ces Règles officielles seront abrogées.

RICHARD ALEXANDER SUAREZ VELEZ

Vice-président

Le Centre sportif, Alliance internationale des projets stratégiques des BRICS

Cofondateur & Secrétaire général
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Président
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)



JUAN PABLO PLATERO

Co-fondateur et vice-président

Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Secrétaire général
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

FÉDÉRATION MONDIALE DU SPORT HAPKIDO (WFSH)

RÈGLES OFFICIELLES DE LA COMPÉTITION

FREESTYLE EN COUPLE

Édition officielle 2026

Version 1.0

Approuvé par le
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Richard Alexander Suárez Vélez
Président
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

www.worldsportshapkido.org

Reconnu par



pág. 1



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	Page
CHAPITRE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	4
Article 1. Définition de l'événement	
Article 2. Objectifs	
CHAPITRE II – CONCURRENTS	4
Article 3. Composition de l'équipe et catégories d'âge officielles	
Article 4. Catégories de représentation	
CHAPITRE III – CONTENU TECHNIQUE	5
Article 5. Forme de la main	
Article 6. Forme des armes	
Article 7. Forme mixte	
CHAPITRE IV – ZONE DE COMPÉTITION ET TEMPS DE REPRÉSENTATION	6
Article 8. Zone officielle de compétition	
Article 9. Heure officielle de la représentation	
CHAPITRE V – SYSTÈME DE NOTATION OFFICIEL	7
Article 10. Critères d'évaluation officiels	
CHAPITRE VI – DÉDUCTIONS DE POINTS	8
Article 11. Motifs de déduction de points	
CHAPITRE VII – PROTOCOLE OFFICIEL DE PERFORMANCE	9
Article 12. Procédure officielle	
CHAPITRE VIII – IDENTITÉ TECHNIQUE DE L'ÉVÉNEMENT	9

Reconnu par



pág. 2



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

SOMMAIRE	Page
Article 13. Principes techniques	
CHAPITRE IX – EXÉCUTIONS AUTORISÉES ET INTERDITES	10
Article 14. Exécutions autorisées	
Article 15. Exécutions interdites	
Article 16. Sécurité pendant la performance	
CHAPITRE X – DISPOSITIONS FINALES	11
Article 17. Interprétation officielle	
Article 18. Cas imprévus	
Article 19. Demande obligatoire	
Article 20. Modifications du règlement	
Article 21. Cycle réglementaire	
Article 22. Traductions officielles	
Article 23. Droits de propriété intellectuelle	
Article 24. Entrée en vigueur	
ANNEXE 1 – Zone officielle de compétition	13

Reconnu par



pág. 3



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Définition de l'événement

L' **épreuve Pair Freestyle** est une compétition technique et artistique dans laquelle deux (2) athlètes exécutent une chorégraphie synchronisée basée sur les principes techniques, les postures et les mouvements du Hapkido, accompagnée de musique.

Le but de cet événement est de démontrer la qualité technique, la coordination, la synchronisation, l'expression martiale et la maîtrise des fondamentaux du Hapkido.

Le Pair Freestyle n'est pas considéré comme un événement d'autodéfense (Hosinsul) ou de combat. Par conséquent, les combats simulés, les techniques de combat ou les applications spécifiques à ces événements ne seront pas autorisés.

Article 2. Objectifs

Les objectifs de l'épreuve Pair Freestyle sont :

- Promouvoir le développement technique du Hapkido par la réalisation de routines acrobatiques en paires.
- Évaluer la coordination, la synchronisation, la précision et le contrôle du corps.
- Encourager la créativité tout en respectant les principes techniques et la philosophie du Hapkido.
- Renforcer le travail d'équipe, l'harmonie et l'expression martiale au sein d'un événement technique et artistique non combatif.

CHAPITRE II

CONCURRENTS

Article 3. Composition de l'équipe et catégories d'âge officielles

Chaque paire doit être composée de deux (2) athlètes du même sexe et appartenant à la même catégorie d'âge officielle.

Les deux concurrents doivent exécuter la routine de manière synchronisée et coordonnée, sans assumer les rôles d'attaquant ou d'interprète.

Les catégories d'âge officielles seront :

- Junior** : Compétiteurs âgés de douze (12) ans à quatorze (14) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

b) **Jeunesse** : Compétiteurs âgés de quinze (15) ans à dix-sept (17) ans et trois cent soixante-quatre (364) jours.

c) **Adultes (Elite Open)** : Compétiteurs âgés de dix-huit (18) ans et plus.

d) **Senior** : Compétiteurs âgés de quarante (40) ans et plus.

Article 4. Catégories de représentation

Chaque paire ne doit choisir qu'une (1) des catégories de performance suivantes :

a) **Forme de la main**

Une routine réalisée exclusivement avec les techniques traditionnelles du Hapkido entre mains et corps, sans utiliser d'armes.

b) **Forme des armes**

Une routine réalisée exclusivement avec des armes d'entraînement traditionnelles Hapkido.

c) **Forme mixte**

Une routine qui combine techniques manuelles et armes traditionnelles dans une présentation équilibrée et harmonieuse.

CHAPITRE III

CONTENU TECHNIQUE

Article 5. Forme de la main

L'événement Hand Form permettra :

- Les postures traditionnelles des Hapkido.
- Jeu de jambes et mouvements de rotation.
- Techniques de mains, incluant les blocages, les frappes et les contrôles techniques sans application en combat.
- Des sensations techniques.
- Techniques de chute.
- Respiration, rythme, et Kihap.

Ce qui suit ne sera pas permis :

- Techniques d'autodéfense (Hosinsul).

Reconnu par



pág. 5



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- A appliqué des verrous articulaires.
- Des passes impliquant un contact.
- Combat simulé.

Article 6. Forme des armes

L'événement Weapons Form permettra l'utilisation d'armes d'entraînement traditionnelles Hapkido, notamment :

- Un bâton court.
- Longue bâton.
- Corde.
- Couteau d'entraînement.
- Entraînez-vous à l'épée.
- Autres armes traditionnelles autorisées par la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH).

L'utilisation d'armes réelles ou de tout objet pouvant mettre en danger les participants est strictement interdite.

L'évaluation doit mettre l'accent sur :

- Manipulation technique des armes.
- Coordination et synchronisation en paires.
- Des transitions fluides et sûres.
- Perception spatiale et contrôle des armes.

Article 7. Forme mixte

La forme mixte combine les techniques de mains et les armes traditionnelles dans une seule performance.

Une intégration équilibrée des deux formes d'exécution doit être démontrée.

Les transitions doivent être fluides, sûres et techniquement correctes.

Reconnu par



pág. 6



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

CHAPITRE IV

ZONE DE COMPÉTITION ET TEMPS DE REPRÉSENTATION

Article 8. Zone officielle de compétition

La compétition **de Pair Freestyle** se déroule dans une zone officielle avec les spécifications suivantes :

- a) Zone de performance mesurant dix (10) mètres sur dix (10) mètres.
- b) Surface de sécurité totale mesurant douze (12) mètres sur douze (12) mètres.
- c) La surface doit être recouverte de tatami approuvée par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.
- d) La zone de compétition doit rester exempte d'obstacles et offrir des conditions sûres tout au long de la performance.

Article 9. Heure officielle de la représentation

Chaque paire doit jouer dans les limites officielles de temps suivantes :

- a) Temps minimum : soixante (60) secondes.
- b) Durée maximale : cent vingt (120) secondes.

L'heure officielle commence avec le début de la musique et se termine à la fin de la musique.

Toute exécution ne respectant pas le délai officiel sera soumise aux déductions établies dans ces Règles Officielles.

CHAPITRE V

SYSTÈME DE POINTAGE OFFICIEL

Article 10. Critères d'évaluation officiels

Chaque performance sera évaluée par cinq (5) juges officiels accrédités par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Le score maximal attribué par chaque juge est de cent (100) points, répartis comme suit :

Critère d'évaluation	Éléments d'évaluation	Score maximal
Technique et précision posturale	Qualité technique, postures, précision, équilibre et bonne exécution des fondamentaux de Hapkido.	20 points

Reconnu par



pág. 7



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Critère d'évaluation	Éléments d'évaluation	Score maximal
Coordination et synchronisation des paires	Uniformité des mouvements, synchronisation, travail d'équipe et harmonie entre les deux concurrents.	20 points
Flow, Rythme, Transitions et Harmonie Musicale	Continuité de la routine, transitions techniques, rythme d'exécution et synchronisation correcte avec la musique sélectionnée.	20 points
Présentation et créativité	Originalité, structure chorégraphique, utilisation efficace de la zone de compétition et créativité tout en respectant les principes techniques du Hapkido.	20 points
Expression et attitude martiale	Présence scénique, concentration, Kihap, attitude martiale, confiance en soi et projection tout au long de la performance.	20 points
	SCORE MAXIMAL TOTAL	100 POINTS

La **Table technique** doit défausser les scores les plus élevés et les plus bas, en additionnant les trois (3) points restants pour déterminer le score officiel de la paire.

Score officiel maximum : 300 points.

CHAPITRE VI

DÉDUCTIONS DE POINTS

Article 11. Motifs de déduction de points

Les déductions de points doivent être appliquées chaque fois que l'une des situations suivantes survient pendant la performance :

- Perte de synchronisation entre les membres de l'équipe.
- Exécution de techniques incompatibles avec les principes techniques du Hapkido.
- Utilisation excessive d'éléments acrobatiques gymnastiques qui modifient la nature martiale de l'épreuve.

Reconnu par



pág. 8



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

d) Manque de contrôle technique adéquat des armes traditionnelles utilisées lors de la performance.

e) Sortie partielle ou totale de la zone officielle de compétition.

f) Ne pas respecter la limite officielle de temps d'exécution.

Les déductions seront appliquées par le jury d'arbitrage conformément aux critères officiels de jugement établis par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

CHAPITRE VII

PROTOCOLE OFFICIEL DE PERFORMANCE

Article 12. Procédure officielle

Chaque **performance de Pair** Freestyle doit suivre le protocole officiel ci-dessous :

- a) Appel officiel du duo par le jury d'arbitrage.
- b) Inspection de l'uniforme officiel et des armes traditionnelles autorisées, le cas échéant.
- c) Entrée ordonnée dans la zone officielle de la compétition.
- d) Salut officiel devant le jury d'arbitres.
- e) Début de la musique et exécution de la routine.
- f) Dernière révérence à la fin de la représentation.
- g) Sortie de la zone officielle de compétition.

Le non-respect de ce protocole peut entraîner des sanctions ou des déductions prévues dans ces Règles officielles.

CHAPITRE VIII

IDENTITÉ TECHNIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

Article 13. Principes techniques

L' épreuve **de Pair Freestyle** est une discipline technique et artistique non combative basée sur la bonne exécution des principes techniques traditionnels du Hapkido.

L'événement se caractérise par :

- a) Exécution synchronisée et coordonnée entre les deux athlètes.
- b) Maîtrise technique des postures, du jeu de jambes et des transitions.

Reconnu par



pág. 9



WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

c) Expression martiale contrôlée sans contact de combat.

d) Utilisation sûre, responsable et techniquement correcte des armes traditionnelles, lorsque cela est applicable.

Pour préserver l'identité technique de cet événement, il est expressément établi que :

- Ce n'est pas un événement de légitime défense (Hosinsul).
- Ce n'est pas un événement de combat.
- L'efficacité des techniques de combat ne doit pas être évaluée ; Seules la qualité technique, la synchronisation, la créativité et la bonne exécution de la routine doivent être évaluées.

Toute performance incompatible avec ces principes peut être pénalisée ou entraîner une disqualification à la discrétion du jury d'arbitrage.

CHAPITRE IX

EXÉCUTIONS AUTORISÉES ET INTERDITES

Article 14. Exécutions autorisées

Les actions techniques suivantes seront autorisées et évaluées positivement :

- a) Séquences de techniques synchronisées de la main.
- b) Jeu de jambes coordonné et virages techniquement corrects.
- c) Exécution précise des postures traditionnelles du Hapkido.
- d) Techniques d'armes traditionnelles exécutées avec contrôle, précision et sécurité.
- e) Transitions fluides entre les techniques de main et les armes dans la catégorie Mixed Form.
- f) Usage approprié de Kihap comme expression de l'esprit martial.
- g) Rythme, respiration et synchronisation appropriée avec la musique d'accompagnement.

Article 15. Exécutions interdites

Les actions suivantes sont interdites et peuvent entraîner des déductions, pénalités ou disqualification :

- a) Techniques d'autodéfense (Hosinsul) impliquant de véritables clés articulaires, des contrôles douloureux ou des projections d'impact.
- b) Représentation des rôles d'attaquant et de défenseur.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

- c) Simulation de combat ou de combat.
- d) Frappes physiques ou contacts entre membres de l'équipe.
- e) Utilisation excessive d'éléments acrobatiques gymnastiques qui modifient la nature martiale de l'épreuve.
- f) Exécution de techniques appartenant à d'autres arts martiaux qui compromettent l'identité technique du Hapkido.
- g) Utilisation dangereuse ou non contrôlée des armes traditionnelles.

Article 16. Sécurité pendant la performance

La sécurité des concurrents doit être un principe fondamental tout au long de l'épreuve de Pair Freestyle.

Le jury d'arbitrage peut interrompre ou mettre fin à une performance dès qu'il estime qu'il existe un risque clair pour l'intégrité physique des compétiteurs, officiels, spectateurs ou toute autre personne présente dans la zone de compétition.

Les situations suivantes doivent être prises en compte, entre autres :

- a) Utilisation dangereuse ou perte de contrôle des armes traditionnelles.
- b) Exécution de techniques qui créent un risque inutile pour les concurrents.
- c) Dommages ou dysfonctionnements de l'équipement utilisé pendant la représentation.
- d) Conditions dangereuses dans la zone officielle de compétition.
- e) Toute autre circonstance qui, selon l'avis du jury d'arbitrage, compromet la conduite sûre de la compétition.

Lorsqu'une performance est suspendue pour des raisons de sécurité attribuables aux concurrents, le jury d'arbitres peut appliquer les déductions correspondantes ou déclarer les concurrents disqualifiés conformément aux présentes règles officielles.

CHAPITRE X

DISPOSITIONS FINALES

Article 17. Interprétation officielle

L'interprétation officielle de ces **règles officielles de compétition de freestyle en paires** relève de la responsabilité exclusive de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** via la **Commission Technique Mondiale** et la **Direction Mondiale de l'Arbitrage**.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Aucune organisation affiliée ne peut émettre des interprétations contraires aux dispositions établies dans ces Règles officielles.

Article 18. Cas imprévus

Toute situation non explicitement prévue dans ces Règles officielles sera résolue par le **Directeur de l'Arbitrage** et la **Commission technique mondiale** de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Toutes les décisions seront fondées sur les principes de sécurité, d'équité, d'intégrité sportive et du développement technique de Sport Hapkido.

Article 19. Demande obligatoire

Les dispositions contenues dans ces Règles Officielles sont obligatoires dans toutes les compétitions nationales, continentales et mondiales reconnues, sanctionnées ou organisées par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 20. Modifications du règlement

Les modifications à ces Règles Officielles ne peuvent être approuvées que par le **Conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** sur recommandation de la **Commission Technique Mondiale** et/ou de la **Direction Mondiale des Arbitrages**.

Article 21. Cycle réglementaire

Ces règles officielles resteront en vigueur tout au long du cycle réglementaire établi par la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Les amendements ordinaires entreront en vigueur au début du prochain cycle réglementaire, sauf ceux qui doivent être mis en œuvre immédiatement pour des raisons liées à la sécurité des participants, à l'intégrité sportive ou à la bonne gestion de l'événement.

Article 22. Traductions officielles

La **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)** peut publier des versions officielles de ces Règles Officielles dans différentes langues.

En cas de divergence entre les traductions, la version officielle publiée en anglais prévaudra.

Article 23. Droits de propriété intellectuelle

Ces **règles officielles de la compétition en couple en style libre** sont la propriété exclusive de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

Leur reproduction, modification, traduction, distribution ou utilisation totale ou partielle sont interdites sans l'autorisation écrite préalable de la **Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

Article 24. Entrée en vigueur

Ces **règles officielles de compétition en couple en style libre** entreront en vigueur à la date de leur approbation officielle par le **conseil d'administration de la Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)**.

À partir de cette date, toutes les dispositions réglementaires antérieures contraires aux présentes Règles officielles seront abrogées.

Reconnu par





WORLD FEDERATION FOR SPORT HAPKIDO

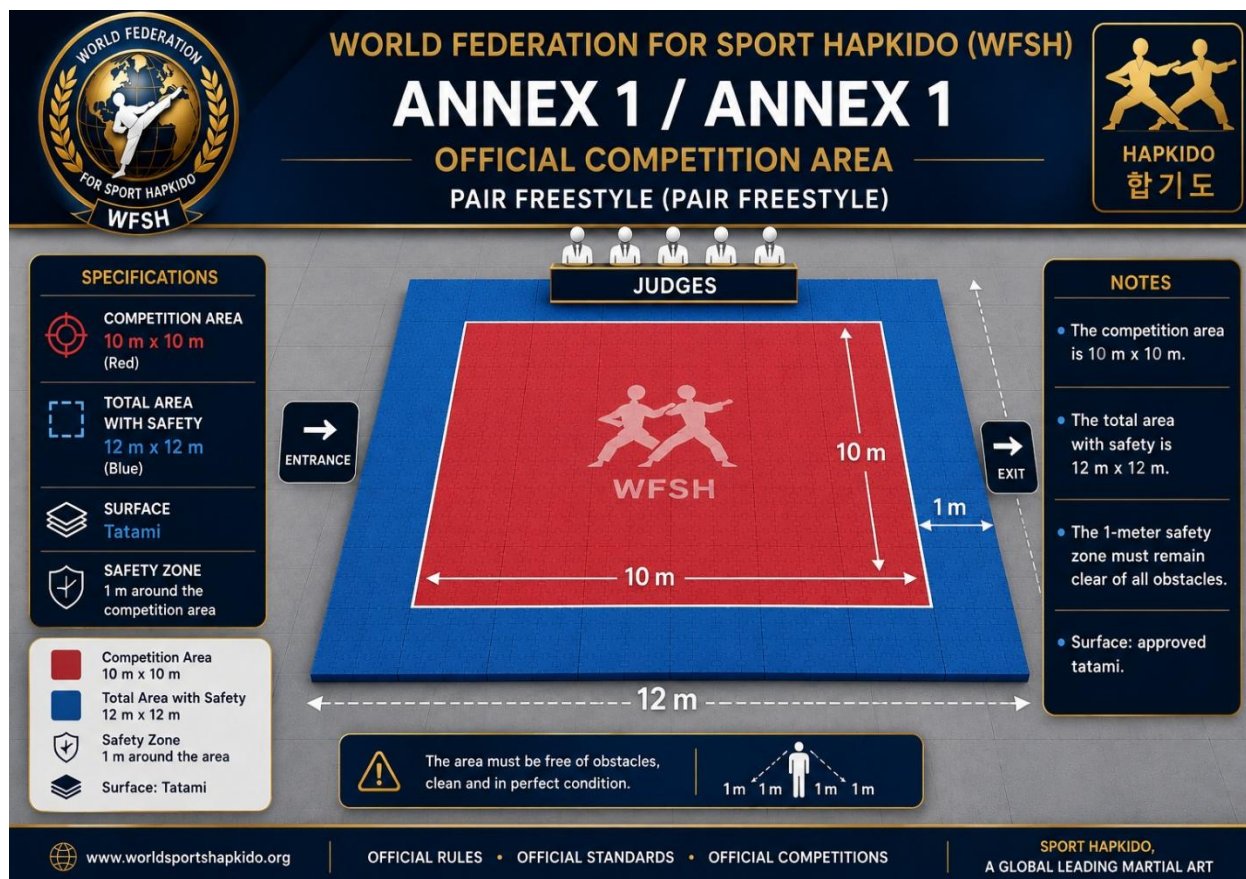
INTERNATIONAL HAPKIDO COUNCIL – IHC

CARRERA 4 ESTE NO. 31 – 47 SOACHA/CUNDINAMARCA, COLOMBIA

PHONE: +57 3134354386 E-MAILS: internationalhapkidocouncil@gmail.com –
president@worldsportshapkido.org

WEB: www.worldsportshapkido.org - www.brics-sport.ru
www.world-sports-alliance.com

ANNEXE 1



Richard Suarez Velez

RICHARD ALEXANDER SUAREZ VELEZ

Vice-président
Le Centre sportif, Alliance internationale des projets stratégiques des BRICS

Cofondateur & Secrétaire général
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Président
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)



Juan Pablo Platero

JUAN PABLO PLATERO

Co-fondateur et vice-président
Alliance Mondiale des Sports (WSA)

Secrétaire général
Fédération Mondiale du Sport Hapkido (WFSH)

Reconnu par

